

Schéma de Cohérence Territoriale

Diagnostic stratégique



12 novembre 2007

SAFI

SCET

ingérop

aebk

Sommaire

PREAMBULE.....	3
INTRODUCTION – AVERTISSEMENT.....	5
0 UN TERRITOIRE CONTRASTE EN MUTATION.....	6
0.1 MUTATIONS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES.....	6
0.1.1 Une population moins nombreuse et plus âgée.....	6
0.1.2 Données socio-économiques	8
0.1.3 Perspectives d'évolution de la population	10
0.2 DES SECTEURS ECONOMIQUES AUX EVOLUTIONS INCERTAINES	13
0.2.1 L'emploi et la formation à conforter.....	13
0.2.2 Un développement économique à la croisée des chemins.....	17
0.2.3 Une agriculture et une filière agroalimentaire riches mais fragiles.....	21
0.2.4 La santé.....	23
0.2.5 Le tourisme.....	23
0.2.6 Les autres secteurs d'activité.....	25
0.3 UN TERRITOIRE AUX ESPACES CONTRASTES.....	27
0.3.1 Des espaces aux atouts contrastés.....	27
0.3.2 Trois modes de vie.....	33
0.3.3 Les enjeux du Programme Local de l'Habitat.....	34
0.4 UN SYSTEME DE COMMUNICATION ET DE DEPLACEMENTS A LA FOIS STIMULANT ET FRAGILISANT.....	37
0.4.1 Des réseaux est-ouest forts en mutation.....	37
0.4.2 Un réseau général de plus en plus performant	39
0.4.3 Un réseau de transport collectif en évolution.....	42
0.4.4 Des réseaux aériens et maritimes à développer.....	42
0.4.5 Les enjeux du Schéma des Déplacements Urbains et Communautaires.....	43
1 DES POTENTIELS A ARTICULER.....	44
1.1 RENFORCER LES HIERARCHIES ET VOCATIONS SPATIALES.....	44
1.1.1 Un pôle urbain central fort.....	44
1.1.2 Des pôles d'équilibre et de proximité.....	45
1.2 BATIR UNE STRATEGIE A PARTIR DES ATOUTS DU TERRITOIRE.....	46
1.2.1 Prendre appui sur les composantes majeures du territoire.....	46
1.2.2 Tirer parti du positionnement du territoire.....	47
1.2.3 Formaliser une stratégie foncière de valorisation économique de différents pôles.....	47
1.2.4 Utiliser la variable environnement pour structurer l'unité du territoire.....	48

PREAMBULE

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été fixé par arrêté préfectoral du 16 octobre 2001.

Cette procédure est l'occasion pour entreprendre une réflexion approfondie sur le développement et l'aménagement de l'espace tout en faisant intervenir une large concertation locale.

- **Articles fondateurs du Code de l'Urbanisme**

Avant d'aborder la présentation du projet de SCOT de Morlaix Communauté, quelques rappels de la finalité assignée à ce document paraissent utiles.

L'article L.121-1 en mentionne les grandes lignes. Il s'agit de :

- définir les équilibres entre le développement urbain et la protection de l'espace naturel dans ses différentes vocations (agricoles, forestières, naturelles et paysagères...) en respectant les objectifs du développement durable,
- instaurer une diversité suffisante des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat, en répondant aux besoins en matière d'habitat, d'activités économiques et d'activités de sport et loisirs,
- concevoir un développement urbain :
 - o économe sur le plan de la consommation de l'espace,
 - o favorisant la maîtrise des besoins de déplacements et la modération de la circulation automobile,
 - o sauvegardant la qualité de l'air, de l'eau et protégeant tous les éléments du patrimoine, qu'ils soient urbains, naturels ou paysagers...,
 - o prévenant les différents types de risques, naturels ou technologiques ainsi que les pollutions et nuisances de toute nature.

Ces préconisations s'appliquent d'ailleurs à tous les documents d'urbanisme (PLU, Carte Communale...).

Les collectivités doivent également harmoniser, dans le respect réciproque, leurs prévisions et décisions d'utilisation de l'espace (article L.110 du code de l'urbanisme).

Le Schéma de Cohérence Territoriale doit donc rendre cohérents entre eux les documents de planification, locaux ou thématiques, élaborés par les collectivités sur un même territoire. Les principaux d'entre eux devront être compatibles avec le SCOT :

- les cartes communales ou Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Morlaix Communauté,
- le Programme Local de l'Habitat (en cours de révision),
- le Schéma des Déplacements Urbains et Communautaires (en cours)
- le Schéma de développement commercial.

Le SCOT devra également être compatible avec la charte du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA).

Ainsi ces documents doivent être compatibles avec les SCOT. Cela signifie qu'ils ne doivent contenir aucune disposition qui irait à l'encontre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le SCOT n'entrera donc pas dans les mêmes détails et ne traitera pas les questions liées au transport, au logement... de façon aussi précise que ces documents, le SCOT étant une réflexion sur le devenir du territoire à moyen et long termes qui propose une stratégie globale.

- **Territoire**

Le SCOT porte sur l'ensemble des 28 communes de Morlaix Communauté.

- **Concertation**

Les principales forces vives du territoire (municipalités, acteurs du monde économique, culturel, associations, services de l'Etat et autres collectivités territoriales) ont été largement associées à la réalisation de ce diagnostic et ont permis de valider un diagnostic prospectif du territoire. Les acteurs se sont ainsi rencontrés au sein d'ateliers thématiques, de groupes Acteurs.

- **Composition du dossier SCOT**

Les textes précisent que le dossier SCOT est constitué de quatre grandes parties :

- **Le Rapport de présentation**. Il comprend le diagnostic, l'Etat Initial de l'Environnement, les choix retenus pour réaliser le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les incidences du projet sur l'environnement et l'évaluation environnementale.
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) décrit le projet de schéma proprement dit,
- **Le Document d'Orientations Générales** (DOG) regroupe toutes les dispositions prescriptives du schéma et en précise la portée juridique, les **Documents graphiques** ayant valeur de prescription.

- **Le Diagnostic**

Le diagnostic se présente sous trois formes :

- Le Cadre de Vie et l'Etat Initial de l'Environnement qui aborde les différentes facettes du paysage de Morlaix Communauté et permet de dégager les principaux enjeux environnementaux présents sur le territoire du SCOT.
- Un livre Etat initial de l'aménagement qui dresse un bilan de l'état des lieux de l'évolution démographique, de l'habitat, du fonctionnement économique et social, du tourisme.
- Le diagnostic stratégique. Ce diagnostic composera avec l'Etat Initial de l'Environnement et le diagnostic prospectif (prévisions économiques et démographiques, scénarios d'évolutions du territoire et scénario retenu), les incidences du projet retenu sur l'environnement, le rapport de présentation.

INTRODUCTION – AVERTISSEMENT

Le diagnostic qui suit ne se veut ni une analyse exhaustive du territoire ni une monographie universitaire. Il résulte de la confrontation des analyses issues du diagnostic - état des lieux et des rencontres organisées avec les principales forces vives du territoire (municipalités, acteurs du monde économique, social et culturel, associations, services de l'Etat et autres collectivités territoriales...) en ateliers thématiques et groupes acteurs.

Il a une double finalité :

- caractériser la croissance démographique et économique, et pointer les forces et faiblesses dans les domaines sur lesquels le Schéma de Cohérence Territoriale peut avoir une influence,
- esquisser les futurs possibles conformes aux ambitions intercommunales et identifier les outils d'intervention à mobiliser.

Il s'agit donc d'un diagnostic « orienté » et partagé par l'ensemble des acteurs destiné principalement à déterminer les orientations générales du SCOT.

Il a été réalisé en décembre 2004 complété en 2007 pour intégrer les remarques des personnes publiques associées, à la fin de la phase diagnostic du SCOT.

0 UN TERRITOIRE CONTRASTE EN MUTATION

0.1 MUTATIONS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES

En 1999, les cinq communes les plus peuplées du territoire sont Morlaix (15 990 habitants), Saint-Martin-des-Champs (4 709 habitants), Plourin-les-Morlaix (4 250 habitants), Plouigneau (4 138 habitants) et Plougasnou (3 393 habitants).

0.1.1 Une population moins nombreuse et plus âgée

Morlaix Communauté connaît une baisse de sa population depuis 1982 même si les recensements complémentaires semblent indiquer un certain redressement.

Tableau 1 - Population sans double compte

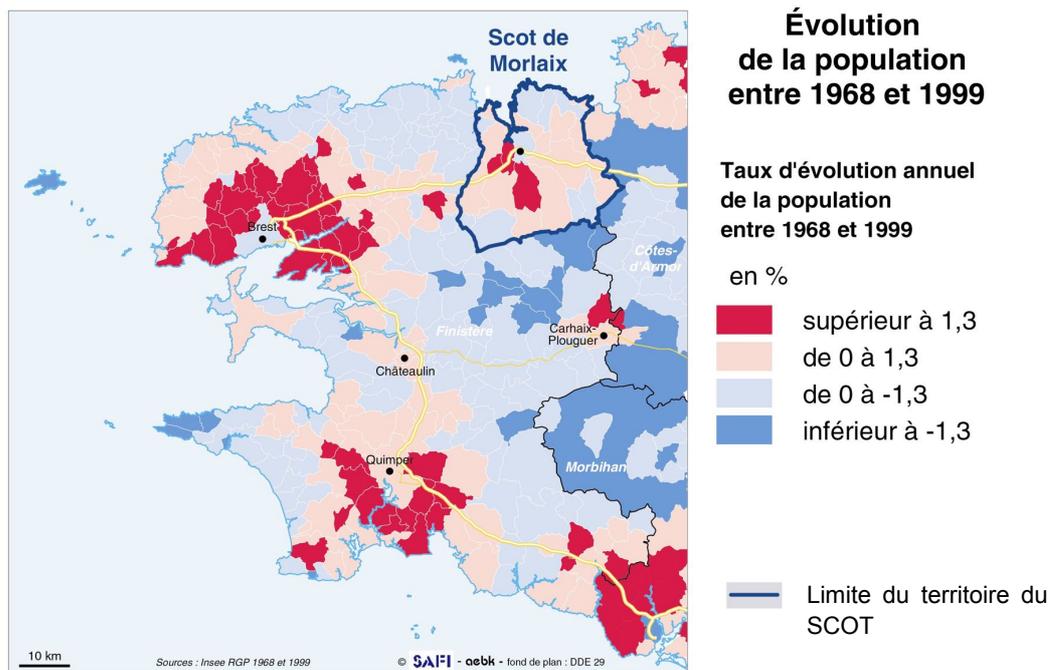
	1982	1990	1999
Population	64 076	63 309	62 179

Source : INSEE RGP

Cette baisse qui touchait à l'origine principalement Morlaix, la zone centrale et le sud de Morlaix Communauté a évolué en 1999 : les communes proches de Morlaix ne bénéficient plus du report de population comme cela avait été le cas lors des derniers recensements, les communes du littoral (Carantec excepté) ont également perdu de la population même s'il semble que cette tendance tende à se modifier.

Morlaix continue à perdre de la population à un rythme néanmoins ralenti.

Seules certaines communes limitrophes du territoire de l'agglomération (Saint-Thégonnec, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Plounéour-Ménez à l'ouest et Plouégat-Moysan à l'est ainsi que deux communes littorales, Carantec et Locquirec) ont vu leur population progresser.

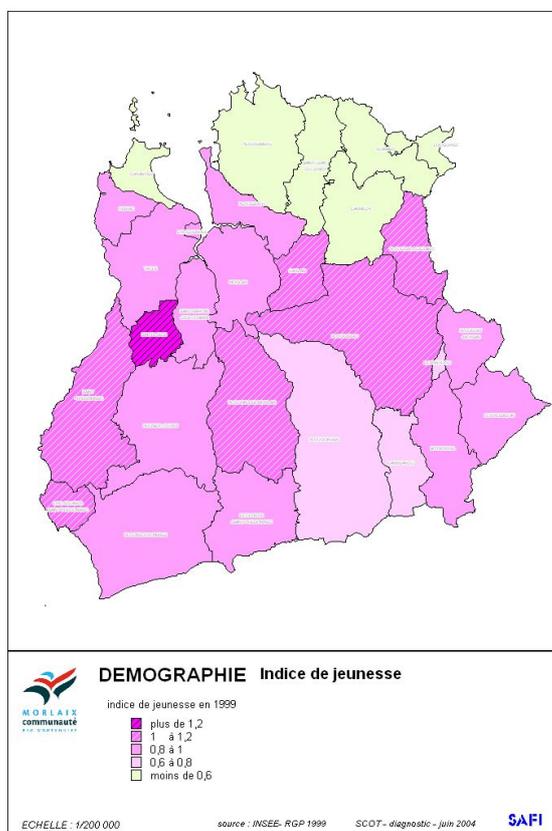


carte 1- Evolution de la population entre 1968 et 1999

Les communes sont donc devenues moins attractives (solde migratoire négatif ou proche de zéro) et le solde naturel n'a pu compenser cette perte. Cette baisse de la population s'accompagne d'un phénomène de vieillissement qui se traduit par une baisse du poids des 20/24 ans et une augmentation du poids des 75 ans et plus. Ces évolutions de population ont une forte incidence sur le type d'équipement à développer (écoles, services pour les personnes âgées...) et les coûts de fonctionnement futurs.

L'évolution démographique du territoire paraît complexe ; de nombreux éléments extérieurs interviennent comme par exemple la politique menée par les communes en matière d'urbanisation, l'arrivée de personnes « âgées » sur certaines communes littorales :

- les communes qui ont profité récemment du mouvement de péri urbanisation ont globalement les indices de jeunesse¹ les plus forts.
- les communes du littoral ont la proportion de personnes âgées la plus forte, ce phénomène de vieillissement étant accentué par l'apport de populations nouvelles « âgées » investissant le secteur littoral pour y bâtir ou rénover un habitat. L'étude de l'âge des personnes ayant emménagé entre 1990 et 1999 conforte cette tendance. Ainsi sur les communes de Locquirec, Carantec, Saint-Jean-du-Doigt, Guimaëc et Plougasnou, plus de 30% des personnes de 50 à 59 ans (voire souvent également une proportion importante de la tranche 60/74 ans) sont arrivées sur la commune entre 1990 et 1999.

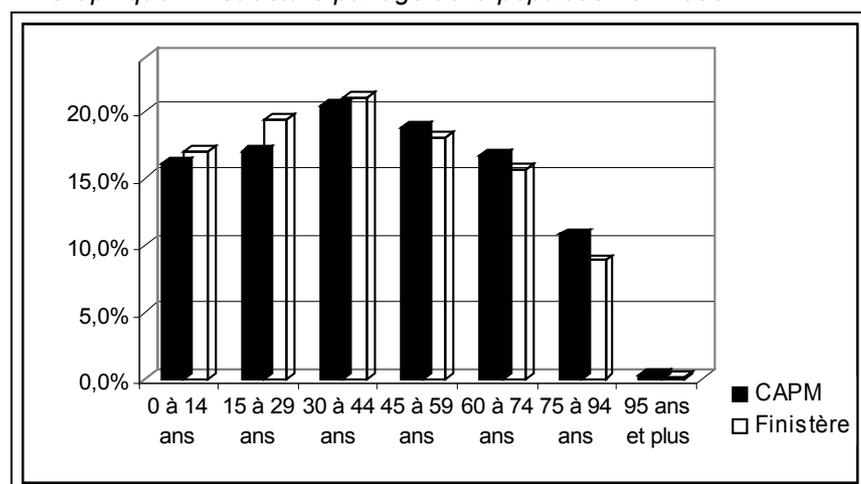


carte 2- Indice de jeunesse

Les communes de l'agglomération ont globalement une structure par âge vieillissante par rapport à celle du département.

¹ part des moins de 20 ans sur les personnes âgées de 60 ans et plus

Graphique 1 - Structure par âge de la population en 1999



Source : INSEE RGP 1999

Cette tendance au vieillissement de la population, conséquence, pour partie, de ce retour de migration, accompagnée d'un accroissement tendanciel du nombre de ménages sur le territoire de Morlaix Communauté, génère une pression locale notoire en matière de demande en logements individuels ou petits collectifs

Tableau 2 - Evolution du nombre de ménages

	1982	1990	1999
Nombre de ménages	23 371	24 873	26 737

Source : RGP 1999

0.1.2 Données socio-économiques

Tableau 3 - Population active totale

	1999	Actifs ayant un emploi
Ensemble	26 484	88,9%
De 15 à 24 ans	7%	71%
De 25 à 49 ans	72%	89,8%
50 ans et plus	21%	92,5%

Source : RGP 1999

La population active de Morlaix Communauté se distingue de celle du département par le poids des agriculteurs, des artisans et des professions dites intermédiaires. Sont légèrement sous-représentés les employés et les cadres, ainsi que les professions intellectuelles supérieures.

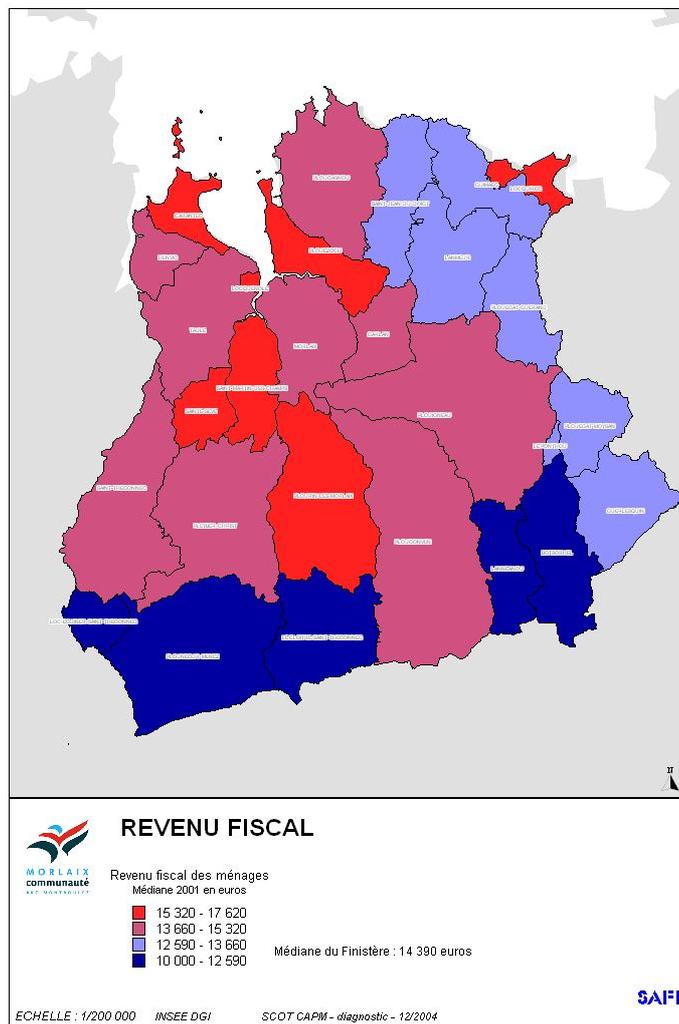
Tableau 4 - Les catégories socioprofessionnelles

	Communauté d'agglomération	Finistère
Agriculteurs exploitants	6.4%	4.5%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8.0%	7.1%
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	9.2%	10.2%
Professions intermédiaires	23.1%	22.5%
Employés	27.2%	28.8%
Ouvriers	26.1%	26.9%
Total	100%	100%

Source : INSEE RGP 1999

- **Revenus**

La spécialisation du bassin d'emploi sur les emplois peu qualifiés explique en partie le niveau de revenu assez bas. Des écarts importants existent au sein du territoire ; les revenus les plus faibles se trouvant dans les communes plus rurales du sud et de l'est du territoire.



carte 3 - Revenus médians par unité de consommation en 2001

	Revenus médians 2001 par unité de consommation ²	Part des salaires dans le revenu fiscal en 2001	Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu fiscal en 2001
Canton de Taulé	14 719	50.1%	28.4%
Canton de Morlaix	14 713	61.3%	27.6%
Canton de Lanmeur	14 222	48.9%	36%
Canton de Plouigneau	13 886	59.2%	26%
Canton de Saint-Thégonnec	13 884	59%	24.2%
Finistère	14 390	59.6%	27.4%

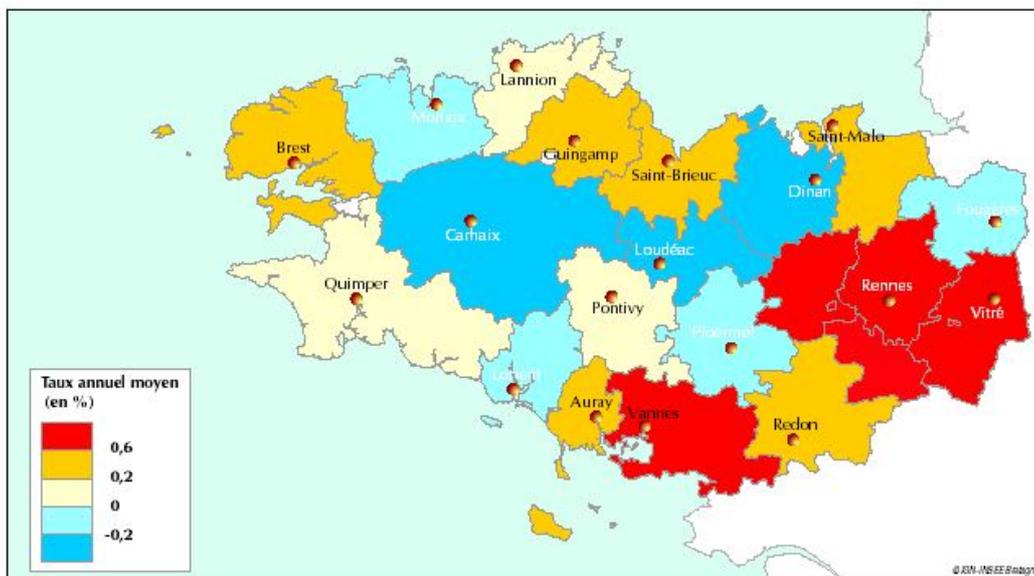
Source : INSEE DGI – Revenus fiscaux des ménages

² Le revenu fiscal par unité de consommation est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Par convention le nombre d'unités est évalué de la manière suivante : le 1^{er} adulte compte pour une unité de consommation, les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0.5 et les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0.3.

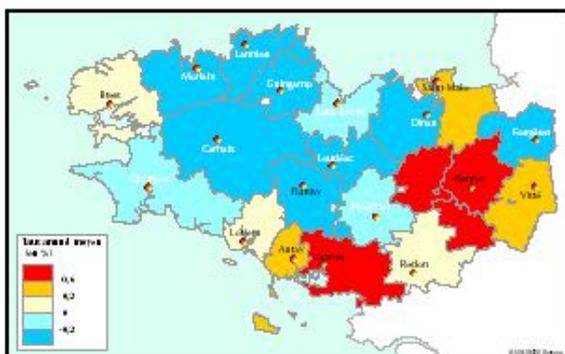
0.1.3 Perspectives d'évolution de la population

- Estimation de l'évolution de la population de la région ³

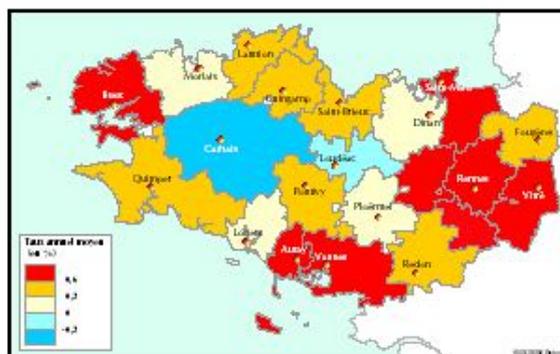
Si les tendances démographiques de la période récente se maintiennent, la population bretonne continuera de croître durant les prochaines années, mais à un rythme ralenti. Quel que soit le scénario d'évolution choisi, le solde naturel s'abaisserait au fil des ans, ce qui pèserait sur le rythme de croissance.



carte 4 - Variation de la population – Scénario central³



carte 5 - Variation de la population scénario bas³



carte 6 - Variation de la population scénario haut³

La démographie bretonne pourrait être marquée dans l'avenir par une baisse du nombre des naissances, une hausse des décès et donc une chute du solde naturel régional.

L'apport migratoire deviendrait ainsi un moteur essentiel de la croissance.

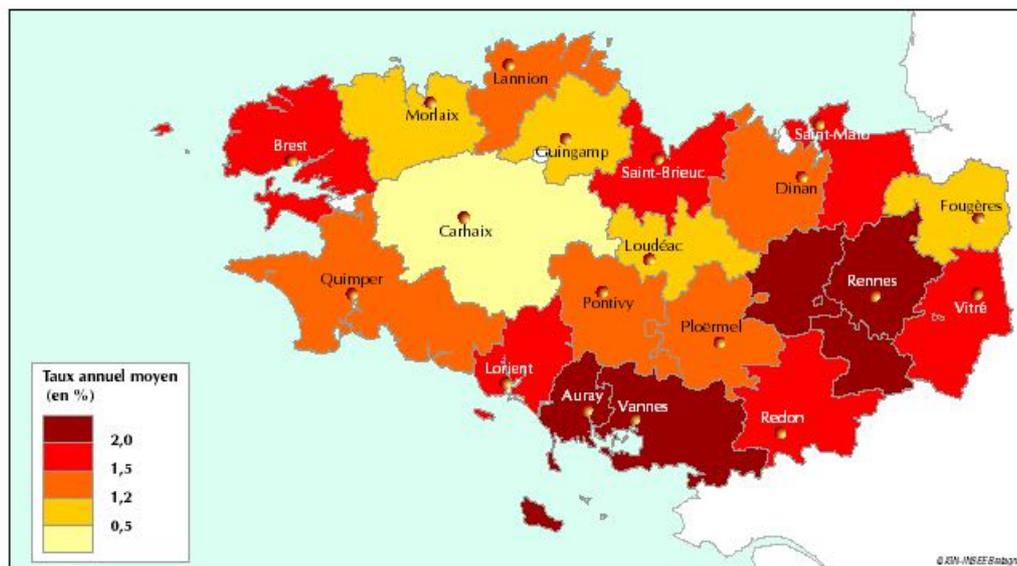
Si le comportement actuel en matière d'activité et de migrations se maintenait, la population d'actifs diminuerait.

En effet, le vieillissement de la population est inéluctable et est essentiellement dû à la conjonction de 4 phénomènes :

- arrivée aux grands âges des générations plus nombreuses issues du baby boom
- allongement de la vie

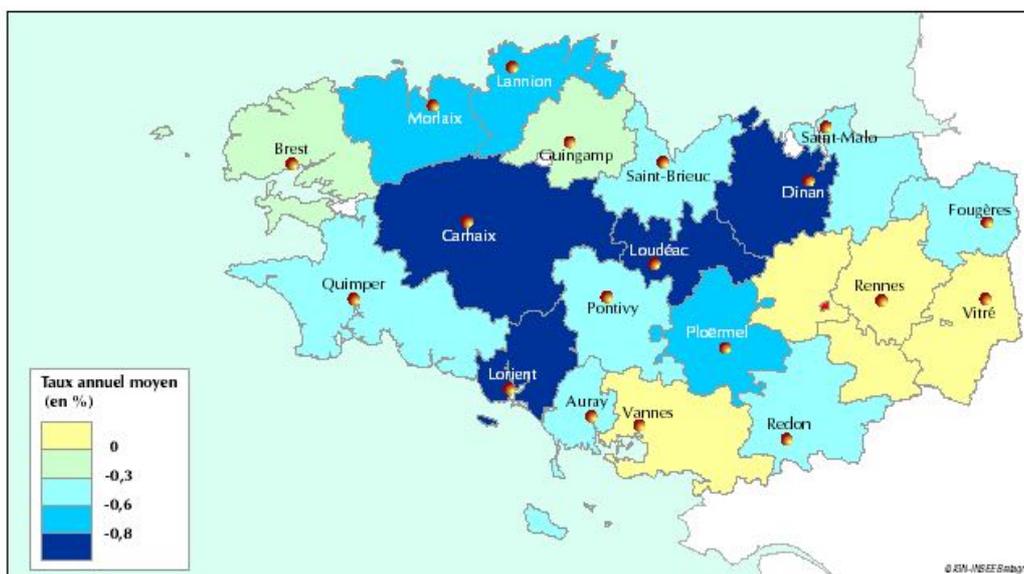
³ Analyse et cartes extraites de « Projections démographiques trois scénarios pour la Bretagne et ses pays » INSEE – région Bretagne mars 2004

- flux migratoires qui se traduisent en Bretagne par l'arrivée de retraités de plus en plus nombreux,
- baisse de la natalité.



carte 7 - Variation de la population des 60 ans et plus – scénario central⁴

On retrouve cette tendance pour le département du Finistère : le scénario central prévoit une légère progression de la population (dans l'hypothèse du maintien du bon solde migratoire observé entre 1990 et 1999) avec toutefois une diminution du nombre d'actifs (à taux d'activité constant) et une augmentation des personnes âgées de 60 ans ou plus qui pourraient atteindre 35% à 37% de la population en 2030 selon le scénario.



carte 8 - Variation de la population des 20-59 ans - scénario central⁴

Ces changements démographiques vont ainsi provoquer :

- une baisse des effectifs scolaires,
- un recrutement de main d'œuvre plus difficile,
- une augmentation importante du nombre de retraités et ainsi des petits ménages et une augmentation des besoins en services et structures adaptées,
- un recours à l'immigration nationale ou internationale pour faire face à la pénurie de main d'œuvre,

⁴ cartes extraites de « Projections démographiques trois scénarios pour la Bretagne et ses pays » INSEE – région Bretagne mars 2004

Plusieurs éléments sont à même d'améliorer l'attractivité d'un territoire :

- le système de formation,
- le tissu commercial,
- les services à la population,
- la qualité du cadre de vie,
- la qualité de l'habitat et les disponibilités (terrains à bâtir, logements),
- la logistique : transports, déplacement, mise en cohérence des politiques de chaque territoire (pays, communautés de communes ou d'agglomération),
- l'emploi.

- **Estimation au sein de Morlaix Communauté**

- Scénario central « au fil de l'eau » : une population toujours en perte de vitesse et vieillissante

La population de Morlaix Communauté devrait continuer à diminuer alors qu'à l'échelle du Pays de Morlaix, l'INSEE envisage une stabilité de la population totale.

Le nombre de ménages va continuer d'augmenter.

Le vieillissement de la population s'exprime par une forte augmentation des personnes âgées de 60 ans et plus et une chute particulièrement forte des parents potentiels (20/39 ans).

Tableau 5 - Prospective en terme de population et de ménages à l'horizon 2020

	Rappel 1999	2010	2020
Population	62 179	60 887	59 283
Nombre de ménages	26 737	28 024	28 423

Source INSEE

Ces éléments conduisent à une baisse de la population active, même dans l'hypothèse d'un taux d'activité constant.

Tableau 6 - Prospective en terme de population active à l'horizon 2020

	Rappel 1999	2010	2020
Population active	26 484	25 324	21 985

Source INSEE

Ces changements démographiques vont également avoir des répercussions fortes sur l'usage du territoire.

0.2 DES SECTEURS ECONOMIQUES AUX EVOLUTIONS INCERTAINES

0.2.1 L'emploi et la formation à conforter

- Une zone d'emploi marquée par l'aire urbaine de Morlaix.

Le territoire se caractérise par l'importance de l'emploi agricole, de l'emploi salarié des secteurs du commerce et du transport et de l'emploi des secteurs de l'éducation, santé, action sociale.

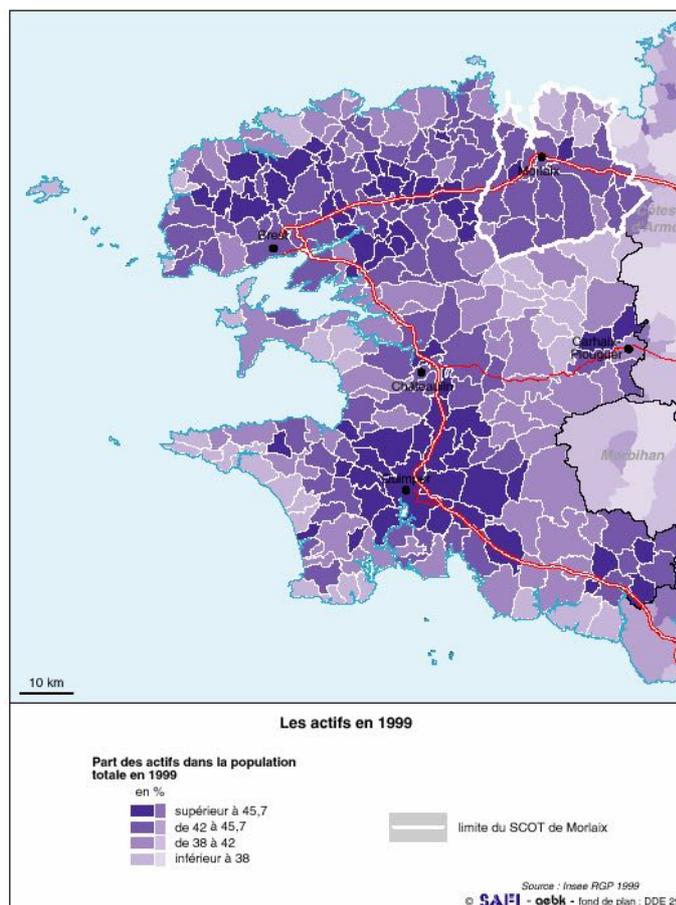
Tableau 7 - Principaux employeurs en 2002

Identification	Activité	Commune	Nombre d'emplois
Centre hospitalier	Hôpital	Morlaix	1997
Brit Air (groupe Air France)	Transports aériens	Morlaix	1070
Le Télégramme	Presse quotidienne	Morlaix	683
Tilly Sabco	Industrie de la viande	Guerlesquin	619

Source : SAFI, CCI Morlaix

Le taux d'activité très proche de celui du département cache de grandes disparités territoriales ;

- Les communes ayant le plus fort taux d'activité (St Sève, Garlan et Plouigneau) se trouvent directement à proximité de Morlaix et des axes de communication.
- Parmi les quatre communes ayant le plus faible taux d'activité, trois sont des communes littorales (Carantec, Plougasnou, Locquirec), caractéristique à mettre en relation avec la structure par âge de la population de ces communes.



carte 9 - les actifs en 1999

57,7% de la population résident dans une commune différente de son lieu de travail mais 81,8% des habitants de Morlaix Communauté travaillaient en 1999 au sein de Morlaix Communauté.

Les emplois proposés sur la communauté sont de faible qualification.

- **Une inégalité territoriale face à l'emploi**

Des contrastes importants existent entre les communes, les communes ayant un faible taux de chômage se situent à proximité immédiate de la RN12 et de l'aire d'influence de l'agglomération morlaisienne à l'exception de Saint-Thégonnec proche du secteur de Landivisiau.

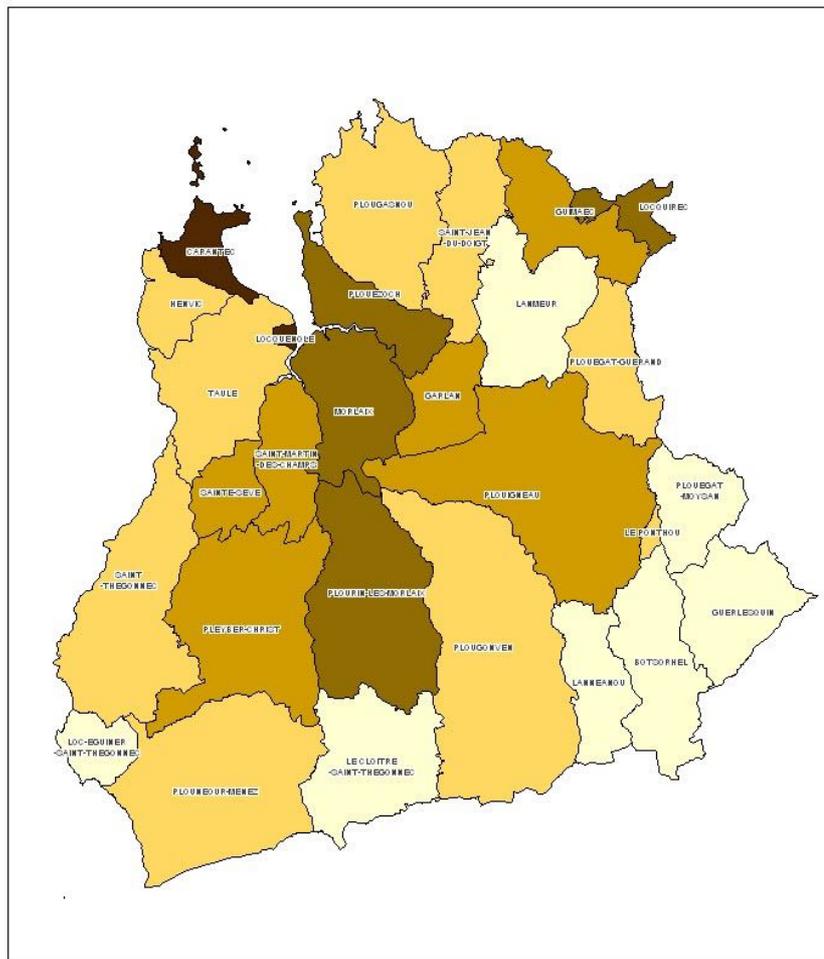
Le faible importance de l'activité sur le territoire communal et le manque de mobilité peuvent expliquer en partie les taux des communes rurales isolées.

Cette répartition de l'emploi entraîne des migrations importantes avec les territoires voisins notamment pour les communes « rurales », Guerlesquin excepté.

- **Une offre de formations supérieures encore insuffisante**

Malgré un réseau de formation local très dense et relativement homogène sur le territoire (répartition des collèges et lycées notamment), les caractéristiques du système local conduisent au départ des jeunes laissant sur place les moins qualifiés : formations en apprentissage peu développées, déficit en diplômes supérieurs malgré l'émergence de l'enseignement et de la formation supérieurs (école d'infirmières, BTS, IUT, licence professionnelle) pour beaucoup en rapport direct avec l'économie locale.

Paradoxalement le niveau de formation des plus de 15 est supérieur à la moyenne départementale : près de 15% des habitants de plus de 15 ans a un diplôme supérieur ou égal au Bac +2, reflet d'une réalité contrastée entre notamment certaines communes littorales qui bénéficient de l'installation de retraités au niveau de formation supérieur à la moyenne et les communes des monts.



DEMOGRAPHIE Niveau de formation

Taux de formation supérieure
part de 15 ans et plus ayant poursuivi leurs études après le bac

- moins de 10 %
- 10 à 12,4 %
- 12,4 à 15 %
- 15,1 % à 17,5 %
- plus de 17,5 %

ECHELLE : 1/200 000

source : INSEE-RGP 1999, Observatoire du Logement CAPM
SCOT - diagnostic - 12/2004

SAFI

carte 10 - Niveau de formation

Globalement, l'offre de formation supérieure reste très limitée et bien spécifique. L'attractivité de certaines formations est importante avec le pôle de formation (ICARE) pour le personnel navigant et de maintenance en aéronautique qui attire près de 3000 stagiaires par an.

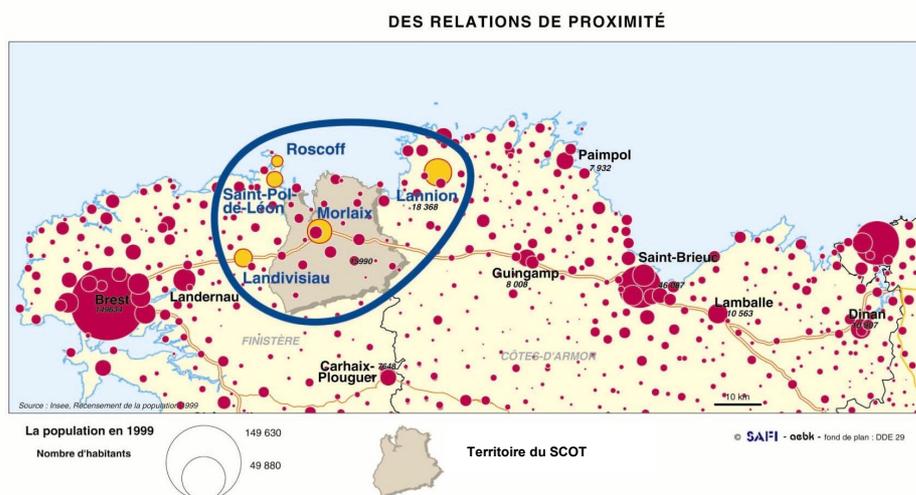
Les entreprises qui se développent peuvent se heurter à des difficultés de recrutement et doivent tenir compte de la difficulté à recruter des cadres stables de haut niveau.

A moyen terme, cette fragilité locale en ressources humaines qualifiées risque de jouer en faveur de la re localisation d'entreprises actuellement présentes sur le territoire. Elle rend également plus difficiles les démarches de prospection d'entreprises

0.2.2 Un développement économique à la croisée des chemins

- **Un contexte territorial complexe**

- à l'échelle des proximités locales,
Morlaix s'inscrit dans un espace comprenant à l'Ouest Roscoff, portée par la montée en puissance du trafic ro/ro avec la Cornouaille, l'agglomération brestoise à vocation métropolitaine et à l'Est Lannion, bénéficiant des effets structurants des investissements de l'Etat dans les télécommunications au cours des années 1970.



carte 11 - Relations de proximité

Morlaix, autrefois pôle de convergence du Léon et du Trégor apparaît quelque peu en retrait par rapport à ses voisins proches qui s'appuient pourtant sur ses ressources (secteur public, richesse agricole, qualités environnementales de la Baie et voie de passage vers les Monts d'Arrée sur l'axe Rennes-Brest) pour conforter leur propre développement.

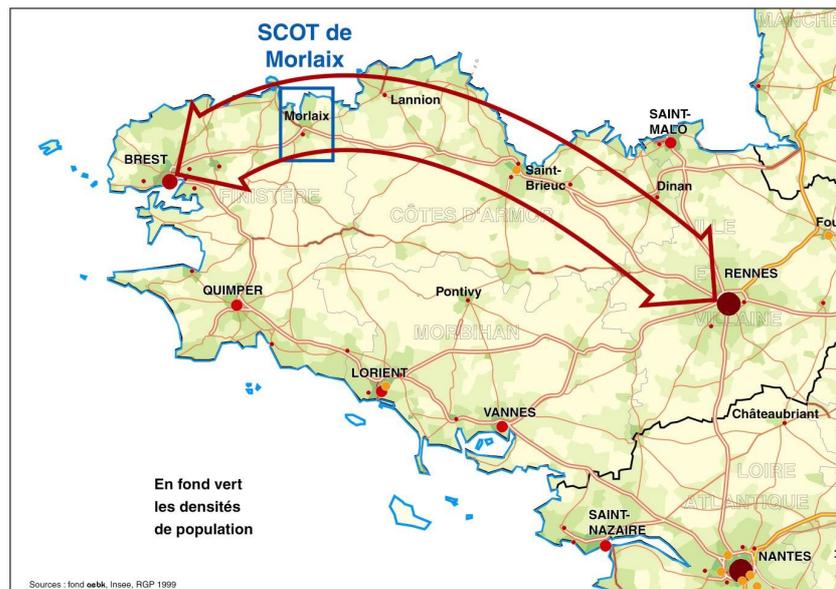
Des thématiques de pôles de compétences telles les bio-industries, les biotechnologies marines, la logistique...apparaissent déjà.

- à l'échelle bretonne,

L'hypothèse du rapprochement temporel ferroviaire de Rennes par rapport à Paris, lié à la mise en service de la future ligne à grande vitesse Le Mans/Rennes, pourrait laisser craindre l'apparition d'un territoire en voie de "décrochage" par rapport à un axe dynamique Rennes/Nantes, conforté par le développement de relations triangulaires Rennes/Nantes/Angers.

Par ailleurs, les phénomènes d'héliotropisme que l'on observe également à l'échelle de la Bretagne génèrent des mouvements de populations venues du nord sur les territoires situés plus au sud et risquent ainsi de placer le littoral sud-breton, de Quimper à Nantes, en situation d'attractivité et de concurrence renforcées par rapport au littoral nord-breton.

POSITIONNEMENT DANS L'ESPACE RÉGIONAL



carte 12 - Positionnement dans l'espace régional

- à l'échelle de la façade maritime atlantique

Le projet brestois "métropole océane", dont l'objectif est de faire de Brest une destination forte peut laisser craindre une relative marginalisation du littoral nord-finistérien, terre de passage en direction de Brest, en dépit de ses qualités propres. La mise en service de la future Ligne Grande Vitesse entre Paris et Brest peut être une opportunité majeure de développement.

- à l'échelle des "régions périphériques maritimes" de l'Europe du Nord

L'enjeu de l'accueil des britanniques comme investisseurs ou partenaires potentiels est à ce jour peu évoqué alors que le développement des coopérations avec la Cornouaille anglaise ou l'Irlande pourrait être perçu comme un vecteur potentiel de développement ou de partenariat dans une communauté de projets.

- **Des secteurs « en crise »**

Le traumatisme des fermetures de centres de production (comme dernièrement le pôle tabac de la Seita avec la fermeture de la Manufacture des Tabacs) pourrait se poursuivre avec la fermeture d'un certain nombre d'établissements publics, liée notamment à la révision actuelle, par l'Etat, des conditions de financement de ses pôles de services administratifs, et à l'édiction de seuils de population significatifs pour justifier leur maintien.

La ville de Morlaix, réunissant près de 16 000 habitants environ alors qu'un seuil de 20 000 habitants serait requis pour obtenir le maintien sur place des services actuellement considérés comme délocalisables, pourrait souffrir de l'application de ces normes définies pour le maintien de pôles administratifs.

Les conséquences en termes de rentrées fiscales, pour les communes concernées comme pour Morlaix Communauté, de ce risque d'hémorragie administrative et de crise sociale, seraient d'autant plus redoutables que se met en place sur le territoire, une économie plus résidentielle que productive, liée à l'accroissement probable du nombre de personnes en âge de prendre leur retraite.

- Des axes de développement porteurs

Parallèlement à ces secteurs « en crise » le territoire dispose également d'entreprises emblématiques (Brit-Air, Giannoni, Le Télégramme).

Actuellement le développement économique s'articule autour de plusieurs noyaux industriels « pivots », forts par leur potentiel de sous-traitance :

- l'aéronautique
- le génie thermique
- l'agro-alimentaire
- la métrologie

L'entreprise Brit-Air, symbole de l'aéronautique sur le secteur, a connu un fort développement au cours de ces dernières années. La compagnie transporte des passagers en France et en Europe, employant 1200 salariés dont 400 sur Morlaix.

Parallèlement, la Compagnie Brit-Air développe une formation des pilotes sous le nom de la société ICARE ce qui pourrait être un atout dans l'optique de création d'un pôle en aéronautique à l'échelle régionale.

Concernant les autres pôles d'excellence, on peut noter l'entreprise CRT-Métrologie située dans la zone de l'aéroport, Géminox à Saint-Thégonnec et Giannoni sur Morlaix. Ces sociétés sont spécialisées dans le génie thermique. Giannoni est par exemple une entreprise en développement et créatrice d'emplois : 200 emplois en 2002, 438 en 2004 (dont 304 résidant sur le territoire de Morlaix Communauté) et 600 emplois prévus pour 2008.

Cependant, pour maintenir cette nouvelle dynamique et parvenir à mettre en place une technopole, il apparaît primordial de mettre en place des formations supérieures sur des savoir-faire en relation directe avec les emplois existants et des conditions d'accueil attractives. Le territoire n'a pas encore l'image d'un territoire d'entrepreneurs et d'entreprises ; il perd des emplois qualifiés et reste peu attractif pour les entreprises et les étudiants. Il est donc indispensable de renforcer l'ancrage des compétences existantes et de les développer au sein même du territoire mais en liaison avec les territoires voisins.

- **les zones d'activités**

Morlaix Communauté dispose d'un nombre important de zones d'activités sur son territoire mais la lisibilité des zones sur le territoire communautaire reste encore insuffisante ; l'absence de vocation ou de spécialisation, à l'exception des zones commerciales, est en effet encore très marquée.

Au total une vingtaine de zones sont véritablement attractives, les plus dynamiques se situant à proximité des axes et outils de communication : RN12 (axe Rennes-Brest) et D769 (axe Lorient-Roscoff), aéroport (Morlaix et Brest). Les zones situées dans les communes littorales ou rurales sont nettement en retrait. Les critères d'accessibilité déterminent également les prix au m².

L'objectif à moyen terme est donc de renforcer l'attractivité, la compétitivité et la lisibilité des zones, notamment en les spécialisant afin d'adapter l'image et le fonctionnement général : desserte, accès, signalétique, sécurité, services...

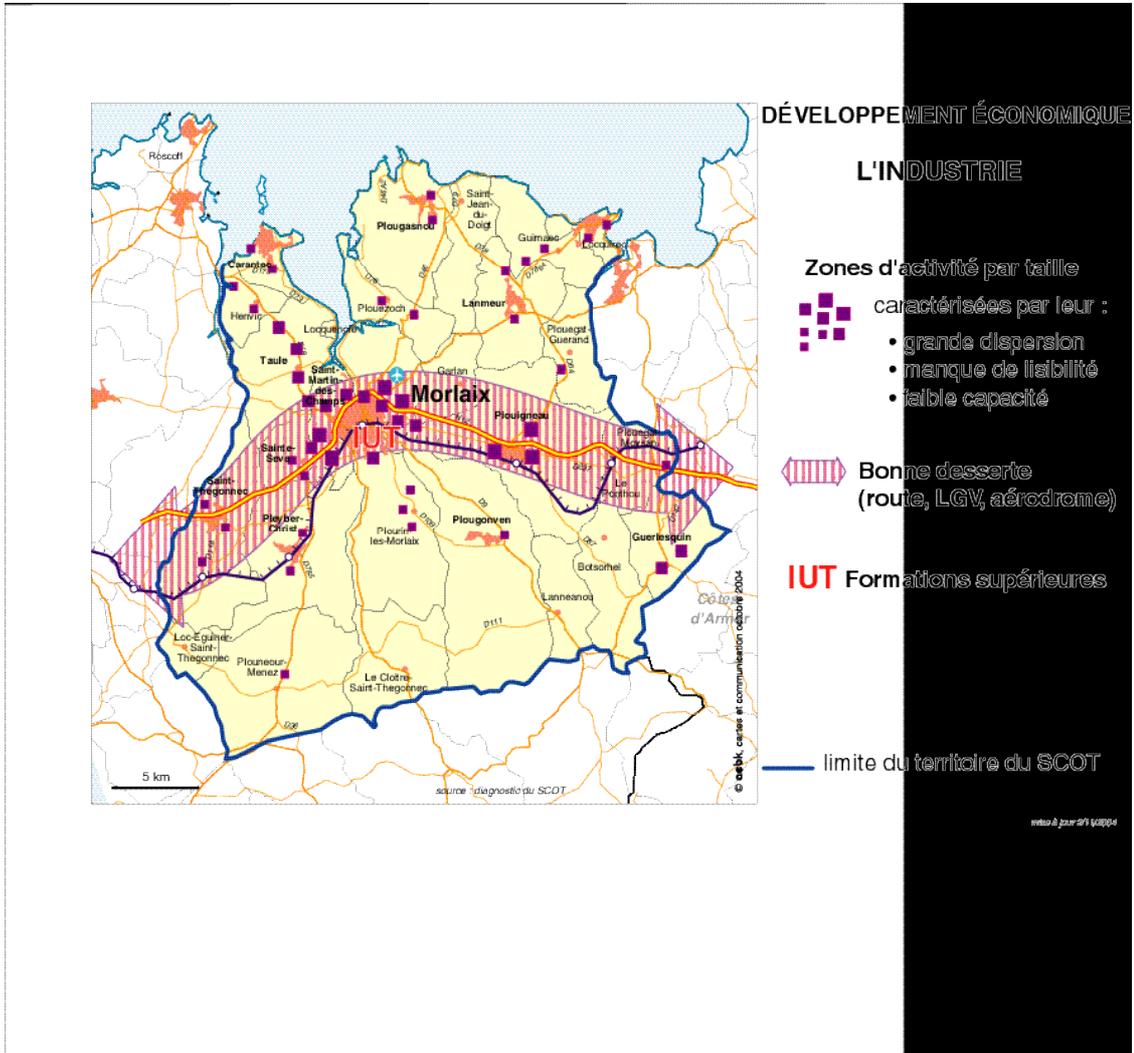
Morlaix Communauté a actuellement 7 zones d'activités d'intérêt communautaire en gestion.

Par ailleurs, elle est soumise à un paradoxe : malgré un nombre important de zones d'activités, Morlaix Communauté doit faire face à une pénurie de terrains suffisamment grands et attractifs pour répondre aux besoins des entreprises. Le projet en cours de réalisation de l'extension de la zone d'activité du Launay doit en partie permettre de répondre à cette pénurie. Ce projet est destiné à l'accueil d'activités commerciales, tertiaires et de services aux entreprises. Ce futur parc constituera l'entrée nord de l'Agglomération et fera l'objet d'un soin particulier sur le plan de l'aménagement de l'espace et de la prise en compte du paysage.

Les zones de l'aéropôle et La Boissière (Morlaix), le Launay et Kéribien (Saint-Martin-des-Champs) et Kerbriant (Plouigneau) sont les plus imposantes avec plus de 25 entreprises. La zone de Kéribien présente un potentiel supplémentaire grâce à la présence d'une plate forme ferroviaire.

Le territoire se trouve donc confronté à deux enjeux majeurs :

- le déficit de disponibilités en foncier économique bâti et non bâti sur le pôle urbain
- une nécessaire spécialisation.



carte 13 - Développement économique

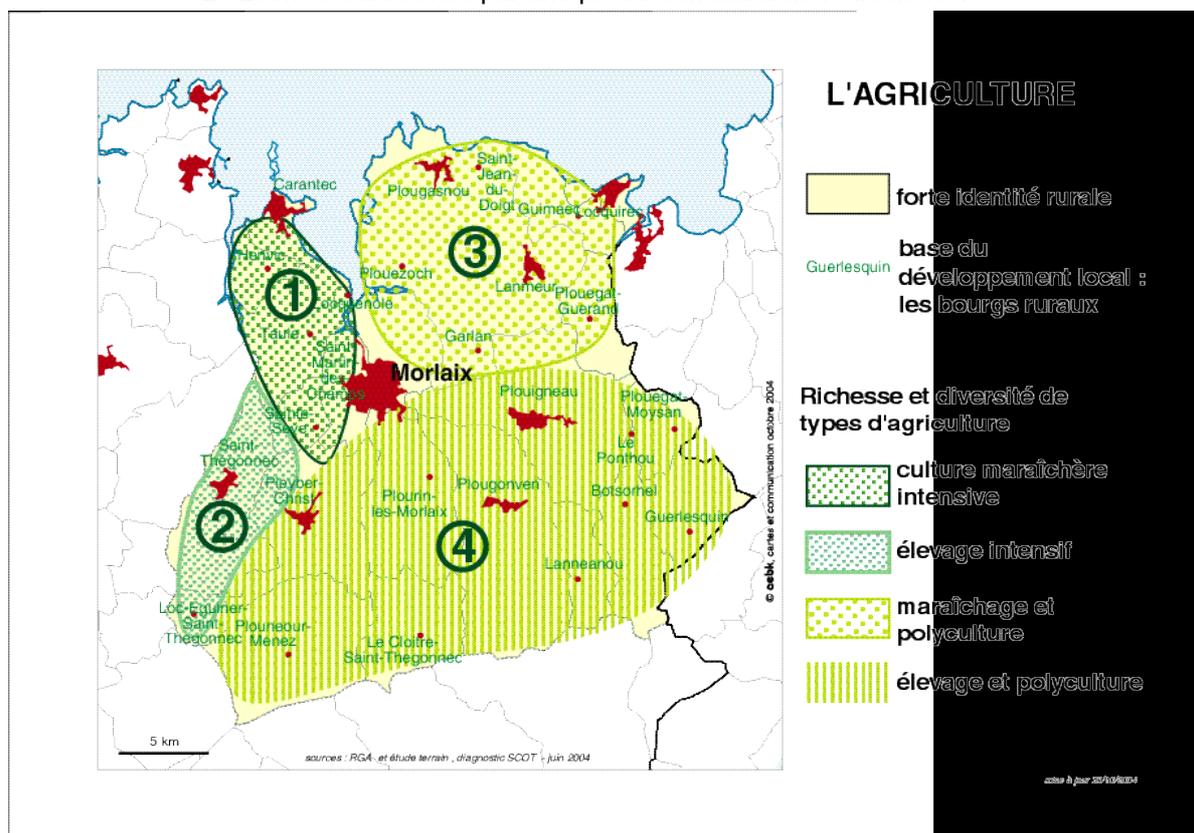
0.2.3 Une agriculture et une filière agroalimentaire riches mais fragiles

L'agriculture joue un rôle majeur sur l'espace rural de l'agglomération. En raison de très bonnes conditions climatiques et pédologiques, de la diversité des milieux, le territoire offre une grande diversité de productions.

L'agriculture recouvre ainsi 37 556 ha sur les plus de 64 500 ha de Morlaix Communauté (soit près de 60% du territoire).

4 grands types d'agriculture existent sur le territoire

- au sud du territoire, on trouve essentiellement une production basée sur la polyculture et l'élevage de bovins (lait et viandes) avec également une forte présence de production hors sol de volaille destinée à l'exportation. Il s'agit d'un secteur d'intensification moyenne.
- Le secteur ouest se caractérise par une intensification animale organisée par des groupements comme COOPAGRI et UNICOPA dans la zone de Saint-Thégonnec et Loc-Eguiner.
- Le nord du territoire se caractérise par une intensification végétale. Le Trégor se caractérise par une intensification moyenne avec une spécialisation végétale, de la polyculture et de l'élevage
- Le Léon se caractérise par une production maraîchère intensive.



• Un secteur fragile

Cette diversification a permis de surmonter les nombreuses crises qui touchent le secteur agricole mais l'agriculture connaît actuellement quelques faiblesses :

- Nombre d'exploitations en baisse (2324 au RGA 79 contre 1082 au RGA 2000) malgré une densité qui reste assez élevée.
- Chute très importante du nombre total d'actifs avec uniquement 2203 actifs en 2000 contre 5209 en 1979.

- Installation des jeunes qualifiés de plus en plus problématique sans un capital fort de départ, cette donnée est essentielle pour la sauvegarde de l'activité agricole sur le secteur et le renouvellement des exploitants. Morlaix Communauté a d'ailleurs mis en place, en partenariat avec la chambre d'agriculture, une aide pour favoriser l'implantation des jeunes agriculteurs.
- Développement de l'emploi salarié.
- Faibles revenus du secteur agricole et faible valeur ajoutée de la production.
- Production de plus en plus soumise à la fluctuation des cours mondiaux.

L'importance du réseau de coopératives agricoles reste cependant la force du secteur : la filière légumière à proximité de Morlaix Communauté dans le secteur de Saint-Pol-de-Léon avec la SICA, le secteur de l'élevage avec le siège d'UNICOPA à Morlaix, une des plus importantes coopératives de Bretagne. Tous les éleveurs adhèrent à ce système : UKL – Arrée pour le lait et la volaille, MOL pour les bovins sur Guerlesquin.

Aujourd'hui, l'objectif principal est de maintenir l'agriculture à son niveau actuel et d'enrayer la chute d'un pan essentiel du patrimoine, de l'économie et de la vie même du territoire.

- **Une filière agroalimentaire dans l'incertitude**

Ce secteur est soumis à des contraintes internes (forte dépendance des IAA du territoire aux productions agricoles de la région, qualité de l'eau) et externes (marchés mondiaux, évasion progressive des centres de décision, éloignement géographique des grands centres de commercialisation et de consommation).

Le développement, dans les années 1970, d'une agriculture productiviste, a généré des problèmes de gestion de la qualité des sols et des eaux (douces et salées) qui ont pour conséquence actuelle la raréfaction de la ressource "eau propre", ressource pourtant indispensable au développement de la filière agroalimentaire.

Identifiable comme filière porteuse d'espoirs (le nombre d'emplois continue de progresser), la filière agroalimentaire ne pourrait toutefois s'affirmer comme telle qu'à l'horizon d'un retour à la qualité des eaux, elle-même le fruit de transformations des pratiques agricoles et de mesures de protection de l'environnement sur le long terme.

Cette filière se trouve également fragilisée par des facteurs internes et externes bien plus déterminants comme :

- le développement de la concurrence internationale sur les matières premières (Brésil, pays asiatiques ou Europe de l'est notamment). Aussi, la création de produits à plus valeur ajoutée est une nécessité absolue dans la plupart des cas.
- La très forte dépendance des Industries Agro-Alimentaires du territoire aux productions agricoles de la région.
- L'évasion progressive des centres de décision des Industries Agro-Alimentaires locales.
- L'éloignement « géographique » des centres de commercialisation et de consommation, qui peut affecter la rentabilité des entreprises locales, notamment dans la perspective du surenchérissement des coûts de transport.

Ces entreprises qui sont une base essentielle du développement industriel et de l'emploi sur le territoire qu'il s'agisse d'emplois directs ou induits, connaissent par ailleurs des difficultés susceptibles de se répercuter sur l'ensemble de la filière (exemple de TILLY SABCO à Guerlesquin qui compte 500 salariés) et ainsi lourdes de conséquences pour l'emploi du secteur.

Elles sont spécialisées dans l'industrie de la volaille (TILLY SABCO à Guerlesquin), l'industrie des plats cuisinés (Primel Gastronomie à Plougasnou et TOOK TOOK à Saint-Martin-des-Champs), la salaisonnerie (GEO et BIANIC à Saint-Martin-des-Champs), la biscuiterie (STS LE GOFF à Saint-Martin-des-Champs, ROC'HELOU à Plouigneau, Pâtisserie de Lanven à Plourin-lès-Morlaix), les industries liées à la mer (SDAB à Carantec, Les Viviers de la Meloine, les viviers du Diben et

Lequertier Père et Fils à Plougasnou) et la transformation d'artichauts (RAVALEC à Saint-Martin-des-Champs).

0.2.4 La santé

La santé tient une place importante en terme d'activité sur le territoire de Morlaix Communauté voire du Pays. L'activité de santé représente 11.96% de l'emploi du pays (contre seulement 9.5% pour la moyenne régionale) et s'organise autour de trois pôles dont deux situés sur le territoire de Morlaix Communauté : Morlaix, Saint Pol de Léon/Roscoff et Lanmeur.

Morlaix constitue le pôle majeur du territoire et du pays en terme d'activités de santé notamment par la présence du centre hospitalier (plus de 2200 salariés) dont l'aire d'influence dépasse largement le territoire communautaire. L'hôpital de Lanmeur est le deuxième pôle de santé de Morlaix Communauté (3^{ème} du pays après Roscoff). Le territoire dispose également de services privés (clinique de la Baie avec ses 129 salariés...).

La stratégie pour le territoire est de maintenir voire de développer son offre de santé compte tenu notamment du vieillissement de la population mais également de s'inscrire avec le pays dans une politique visant à faire du Pays un territoire de bien-être et de santé.

0.2.5 Le tourisme

La région de Morlaix a longtemps privilégié l'agriculture et les industries agroalimentaires et ne s'est tournée que tardivement vers le tourisme. Le potentiel touristique est aujourd'hui un élément important avec des retombées non négligeables. La perspective de positionner Morlaix à moins de 3h (seuil psychologique généralement admis par la clientèle touristique pour envisager un court-séjour) de Paris permet d'envisager une augmentation de la clientèle courts-séjours provenant de région parisienne.

L'offre touristique est variée avec des paysages riches (baie de Morlaix, qualité des sites de l'intérieur des terres, littoral encore préservé...), et un patrimoine diversifié (patrimoine rural, enclos paroissiaux, Château du taureau, ville de Morlaix...).

Le territoire est ainsi potentiellement riche de plusieurs produits touristiques même si les gros équipements touristiques sont peu présents (projet de parc aquatique à Plourin-lès-Morlaix...).

Cette offre de découverte est couplée à une qualité certes moyenne mais diversifiée de l'offre d'hébergement et de restauration. L'essentiel de l'hébergement se situe sur le nord du territoire (littoral et pôle urbain).

La région morlaisienne est un pôle majeur du tourisme du Nord Finistère mais le caractère saisonnier reste très marqué. Notons également l'absence d'hébergement de grande capacité qui ne permet pas, par exemple, d'accueillir à l'année des séminaires et des groupes importants.

Par ailleurs, dans la perspective de la mise en place de la LGV- BGV à l'horizon 2012, l'ensemble des prestataires touristiques devront accélérer leurs démarches visant à désaisonnaliser le marché par l'augmentation des ouvertures d'établissement à l'année.

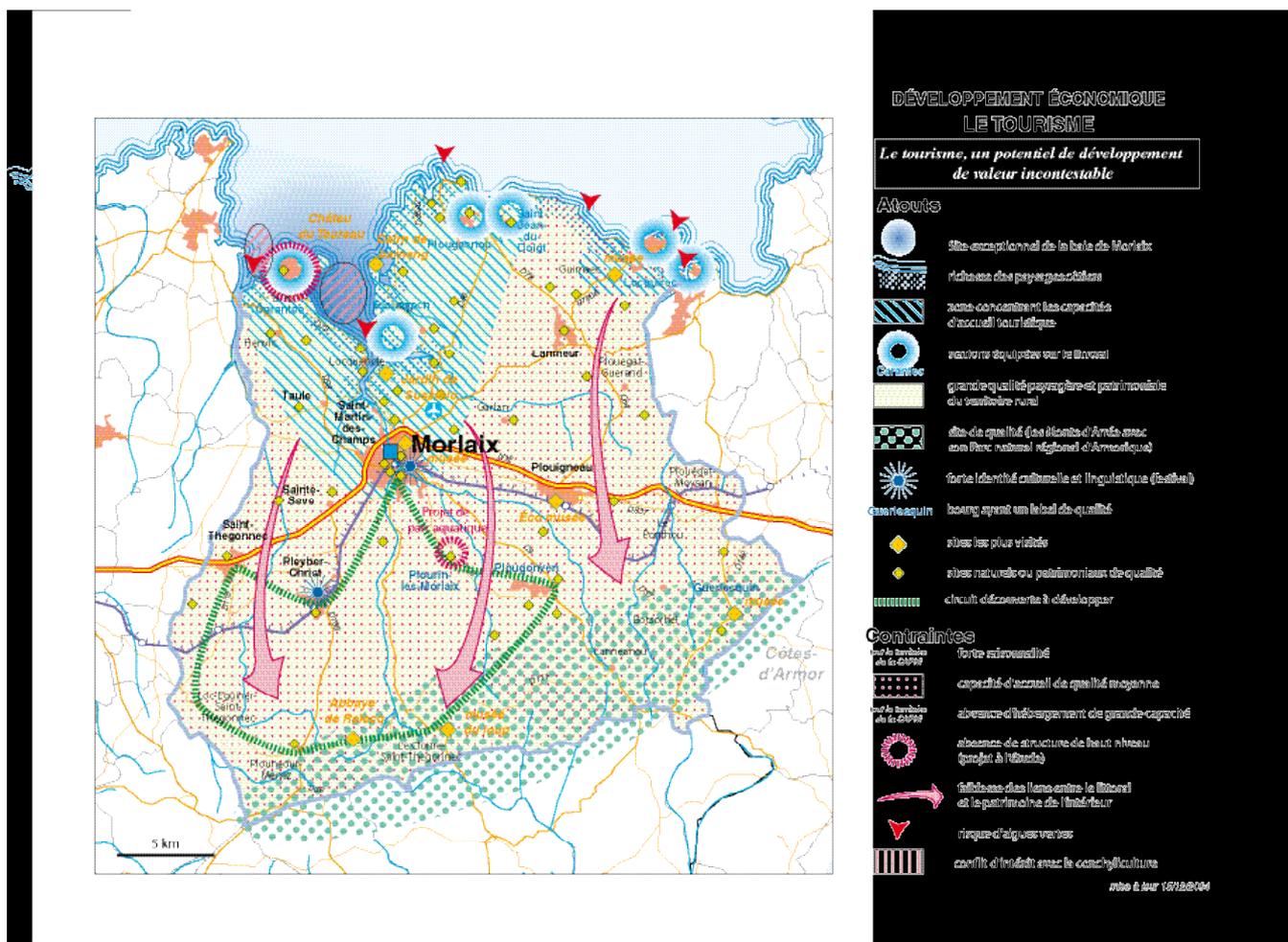
Par ailleurs, la mise en œuvre du plan plaisance de la Baie de Morlaix par les élus locaux et les acteurs institutionnels va permettre de conforter la vocation maritime et nautique du territoire avec notamment la création de 1 000 anneaux entre Roscoff et Plougasnou (offre venant compléter les places déjà disponibles au port de Morlaix) et la mise en réseau des 3 ports de la Baie dont 2 sont situés sur le territoire de Morlaix Communauté (Plougasnou, Morlaix, Roscoff). Le plan plaisance s'articule en effet autour de quatre projets principaux :

- Le développement des structures périphériques d'accueil et de passage (mouillages et aménagements légers)
- Le pôle structurant de Roscoff

- Le pôle structurant Plougasnou-Le Diben
- Le port de Morlaix

La mise en œuvre de ce plan devra par ailleurs être l'occasion de lancer un programme en cinq axes :

- Maîtriser l'occupation du littoral pour assurer la sécurité, éviter les conflits, préserver l'environnement et les paysages,
- Rationaliser, organiser et valoriser les structures existantes (mouillages, ports d'échouage)
- Développer les capacités d'accueil capables d'être des points structurants,
- Créer des capacités portuaires capables d'être des points structurants (professionnels et passage d'animations sportives)
- Développer une politique de diffusion du passage sur la baie.



carte 15 - Le tourisme

En terme de développement touristique, les principaux enjeux du tourisme sur le territoire sont donc :

- d'étaler la saison touristique,
- mieux répartir les flux touristiques sur le territoire,
- mieux fixer les populations de passage,
- mettre en réseau les acteurs du tourisme.

Afin de répondre à ces enjeux, Morlaix Communauté souhaite travailler sur les axes prioritaires suivants :

- l'observation touristique

- la promotion du tourisme sur l'ensemble du territoire dans le souci d'un engagement solidaire des communes et de la satisfaction des clientèles
- la structuration du secteur tourisme sur le territoire pour satisfaire les besoins de l'ensemble des clientèles touristiques. Le centre international de séjour réalisé par Morlaix Communauté à Morlaix en est un des exemples. Cette nouvelle structure d'hébergement qui vient remplacer l'ancienne auberge de jeunesse est prévue pour 8000 à 10000 nuitées par an et dispose de 81 lits permanents. L'équipement permet d'accueillir un public varié dans l'esprit des auberges de jeunesse et dans le but d'échanges avec les entreprises, les écoles supérieures, les associations. Ainsi, un espace de réunions, séminaires, conférence et un espace Internet sont prévus.

La politique touristique s'appuiera ainsi sur les atouts ou identités du territoire en fonction de trois champs principaux : patrimoine naturel, patrimoine culturel et activités touristiques liées à la mer dont la plaisance et le nautisme

0.2.6 Les autres secteurs d'activité

Deux secteurs dominant : le commerce et les établissements de services.

- **L'activité commerciale**

Elle représente un volet majeur avec près de 1000 entreprises et 4000 emplois. C'est pourquoi, en 2001, afin de maîtriser ces activités, une Charte d'Equipeement Commercial a été réalisée. Elle doit être remise à jour en 2006.

Principales caractéristiques territoriales :

- Le centre-ville de Morlaix est le pôle principal avec 61% de l'offre commerciale de détail. L'activité semble actuellement s'orienter vers les services en remplacement des commerces traditionnels.
- Saint-Martin-des-Champs et la périphérie profitent du développement des grandes et moyennes surfaces.
- Plusieurs communes contribuent au maillage efficace du territoire : Plougasnou (53 commerces), Plouigneau (46 commerces), Carantec (42 commerces), Guerlesquin (31 commerces), Lanmeur (24 commerces), Pleyber-Christ (22 commerces)
- La situation du commerce est difficile dans les petites communes : les municipalités sont souvent obligées d'entreprendre des actions pour pérenniser l'activité commerciale.

Autre fait marquant de la structure commerciale : l'augmentation importante de la surface avec une progression de plus 16 000 m² de 1995 à 2002 pour atteindre une surface totale de 113 962 m² en 2002. Cette croissance est liée au développement important des surfaces du secteur « Equipement de la maison » avec 10 établissements supplémentaires.

Morlaix Communauté s'inscrit ainsi dans la tendance nationale avec l'augmentation significative du parc des établissements de 300 m² et plus : de 61 établissements commerciaux de plus de 300 m² en 1995, on est passé à 74 en 2002.

- **Le commerce de gros.**

Le commerce de gros conserve une place importante. Ces entreprises apportent leurs compétences dans les activités agricoles, maritimes, les industries agroalimentaires, le bâtiment et les travaux publics, les services...

Les principales entreprises sont localisées sur Pleyber-Christ et Saint-Martin-des-Champs.

- **L'artisanat**

Le tissu artisanal reste dense sur Morlaix Communauté. La densité artisanale est en effet un peu plus importante que celle du département et les effectifs de l'artisanat sont en hausse. La plupart des artisans n'ont toutefois pas de salariés.

- **Les activités industrielles**

L'activité industrielle de Morlaix Communauté est très spécialisée et repose sur 5 secteurs principaux : Mécanique, industries agroalimentaires, édition-imprimerie (le Télégramme et ses filiales comptent environ 700 salariés), bois ameublement, travaux des métaux.

55% de l'activité industrielle du Pays de Morlaix sont concentrés sur le territoire de Morlaix Communauté.

- **Les services aux entreprises et aux particuliers.**

En 2002 on comptait près de 404 entreprises dans ce domaine.

Les principales sont :

- SEVEL SERVICES, à Morlaix, activités de nettoyage (229 salariés),
- ADREXO, à Saint-Martin-des-Champs, distribution d'imprimés (75 salariés),
- ICARE, Morlaix, centre de formation aéronautique (39 salariés),
- BREMAT LOCATION, à Sainte-Sève, location d'engins (26 salariés),
- NOMAD, à Plourin-lès-Morlaix, commercialisation de logiciels (10 salariés),

- **La pêche et la conchyliculture.**

La baie de Morlaix est le premier site ostréicole départemental et le deuxième site de Bretagne Nord après la baie de Paimpol. La production y atteint près de 70 000 tonnes d'huîtres par an. Plus de 60 entreprises exercent une activité dans ce bassin ce qui génère environ 150 emplois en équivalent temps plein dans la région. Le chiffre d'affaires total dégagé par l'ostréiculture (entreprises extérieures comprises) avoisine les 8,8 millions d'euros.

Le littoral est également jalonné de ports. 15% de l'ensemble des marins finistériens appartiennent au quartier maritime de Morlaix soit 814 marins en 2006 répartis dont 451 marins travaillant sur des navires de type « commerce », 311 marins pêcheurs, 44 travaillant dans la conchyliculture et la petite pêche et 8 indéterminés (source CCI).

0.3 UN TERRITOIRE AUX ESPACES CONTRASTES

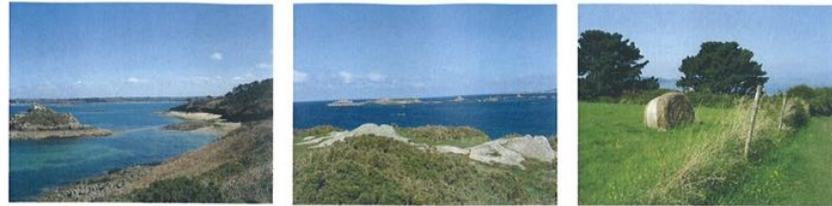
0.3.1 Des espaces aux atouts contrastés

Le territoire de Morlaix Communauté se compose de différentes entités aux atouts et enjeux contrastés :

- le littoral,
- les plateaux du Trégor et du Léon,
- le pays intérieur et ses vallées,
- les Monts d'Arrée,
- le pôle urbain Morlaix/Saint-Martin-des-Champs/Plouigneau/Plourin-lès-Morlaix.



LE LITTORAL

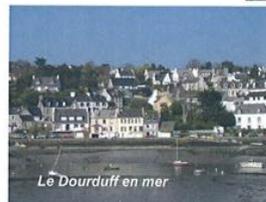


Milieu naturel

- Richesse et diversité des milieux : estrans, dunes, plages, falaises...
- La côte est essentiellement occupée par les espaces agricoles et dans une moindre mesure par la lande.

Urbanisation

Le paysage se caractérise par un habitat diffus sur la longueur du trait de côte, engendrant peu de grands espaces homogènes. Cet habitat se densifie au niveau des bourgs et des principaux hameaux (Carantec, Locquénoles, Dourduff en mer, Térénez, Diben, Plougasnou). Trois stations balnéaires se sont développées à la fin fin 19^e début 20^e siècle sur trois presqu'îles: Carantec, Locquirec et Plougasnou (pointes du Diben et de Premel). Ce sont devenus les trois principaux pôles d'urbanisation sur le littoral.



Architecture

Une grande diversité de styles architecturaux est présente sur le front de mer :

- Les plus petits hameaux sont très riches en maisons de pierres dont la teinte rosée s'accorde avec celle des affleurements rocheux du bord de mer,
- La petite maison de pêcheurs blanche aux volets bleus côtoie la maison de maître de la fin du 19^{ème} siècle dans les hameaux plus importants et les bourgs
- Le style architectural « néobreton » est présent sur le trait de côte marquant surtout le paysage par le positionnement du bâti et la couleur blanche très vive des façades.

Actuellement, deux tendances sont observées : la rénovation du bâti ancien et les constructions modernes avec « vue sur mer ».

Activités

- Agriculture : les cultures légumières dominent.
- Equipements touristiques : camping en bord de mer. Les grands équipements sont encore limités, ce qui a permis de préserver la côte.
- Nautisme : il existe une forte demande de possibilités de mouillages
- Conchyliculture : un pôle très important dans la baie de Morlaix
- Le tourisme : un enjeu économique fort pour ce secteur d'où l'importance de la conservation des paysages



Un patrimoine naturel et architectural riche et varié

- Le Château du Taureau, les îlots, la côte et ses hameaux



- Atouts

Un cadre de vie remarquable et des sites attractifs pour l'activité touristique

- Contraintes

L'urbanisation contemporaine s'est réalisée à la périphérie des secteurs déjà urbanisés. Le mitage est également très présent.

Si les communes n'enregistrent pas ou peu de croissance de la population, le parc immobilier croît constamment, qu'il s'agisse de résidences secondaires ou principales.

Le développement urbain est donc un enjeu fort.

L'abondance de bâti dispersé délimite une multitude d'espaces constructibles au titre de la loi littoral qui autorise les constructions en prolongement de zone construite.

- Enjeux

Un double objectif: préserver un environnement de qualité et créer un environnement bâti bien conçu sur le plan urbanistique et architectural.

Les efforts des communes en ce sens ont été considérables et les PLU ont tous été mis en conformité avec la loi littoral. Cependant, si l'évolution peut sembler aujourd'hui mieux contrôlée, les méfaits de l'urbanisation des décennies antérieures sont une réalité.



LES PLATEAUX DU TREGOR ET DU LEON

Le Léon

Ce paysage du nord du territoire présente principalement des dominantes horizontales avec quelques points d'appel : clochers, château d'eau, groupes d'arbres, bâtiments imposants... Il s'agit de la zone d'agriculture intensive, orientée vers la production de primeurs.



Le Trégor

Ce secteur paysager correspond au Trégor de la frange littorale et morlaisien intérieur. Le territoire est parsemé de petites vallées entre lesquelles s'installe un plateau cultivé.



- Un paysage très ouvert
- Un champs de vision très vaste
- Les villages et hameaux, les haies et les bâtiments agricoles constituent les points d'appel du regard
- Un paysage fortement marqué par l'homme : les plateaux intérieurs ont été restructurés (disparition des haies et talus), les parcelles sont de grande taille vers le centre du plateau.



Milieu naturel

Cette entité est très fortement marquée par l'agriculture. Les bois sont surtout localisés dans les vallons. Le paysage est rythmé par la présence ou l'absence des haies et talus.

Activités

L'agriculture domine : cultures de primeurs (artichauts, choux fleurs...), horticulture...

- Un paysage décomposé en sous unités en raison de la présence de petites vallées.
- Alternance des vues longues et rapprochées
- La vallée du Dourduff marque la limite sud de cette entité
- Un paysage rythmé par la trame bocagère et les boisements



Habitat

L'habitat individuel est quasi exclusif, que ce soit dans les bourgs ou sous forme d'habitat dispersé.



Un patrimoine architectural et religieux varié mais insuffisamment mis en valeur



- **Atouts**
- Activité agricole symbole de l'activité économique de ce secteur
- Un cadre de vie de qualité

- **Contraintes**
- Une dispersion des habitations et des bâtiments agricoles peu intégrés dans leur environnement
- Le bocage a été détruit en grande partie. Il joue un rôle important pour éviter l'uniformisation du paysage mais également dans le maintien et la protection des écosystèmes (biodiversité, réduction du ruissellement...)
- Une valorisation insuffisante du patrimoine architectural et religieux
- Un secteur « de transit » pour les touristes qui se dirigent vers le littoral

- **Enjeux**
- Maintenir une activité agricole facteur de diversité paysagère : bocage, diversité culturelle
- Mettre en valeur le patrimoine
- Intégrer les constructions



LES MONTS D'ARREE

Les Monts d'Arree constituent une unité à l'image très forte. Ce vaste espace est classé depuis 1966, il s'étend d'est en ouest sur le Finistère sur plus de 60000ha.

Il représente l'un des derniers grands espaces armoricains, où les paysages s'étendent à perte de vue. Parfois comparés à l'Irlande, les Monts d'Arree offrent une grande diversité d'ambiances paysagères avec des variations de lumières et sur les landes, les crêtes rocheuses, les tourbières, le bocage, les lacs et les rivières...

Activités

L'activité agricole est moins intensive que sur le nord du territoire. Le maillage bocager est toujours présent. Par contre de nombreuses parcelles sont gagnées par la friche. D'autres secteurs ont été plantés de résineux.



Résineux (arrière plan)



Bocage



Panorama depuis la crête



Milieu naturel

Les landes et tourbières sont la caractéristique et la richesse des Monts d'Arree.



Habitat

L'habitat est quasi inexistant. Sur les contreforts, les bourgs et hameaux ont connu une faible croissance urbaine. Les nombreuses fermes sont dispersées sur le territoire.



Un patrimoine naturel emblématique



- **Atouts**
 - Paysage emblématique du Finistère.
 - Un site préservé.
 - De vastes champs de vision vers et depuis les Monts d'Arree.
- **Contraintes**
 - Perte de spécificité par l'implantation de résineux
 - Abandon de l'activité agricole au sud induisant une fermeture des milieux
 - Au nord de cette unité, un risque d'intensification de l'agriculture qui induit la disparition de la trame bocagère
- **Enjeux**
 - Maintenir les atouts de cette entité : landes, tourbière, maillage bocager
 - Permettre l'intégration des nouvelles constructions
 - Assurer le maintien des activités permettant la gestion des milieux ouverts



LE POLE URBAIN



Habitat collectif et RN12

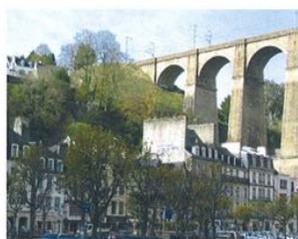
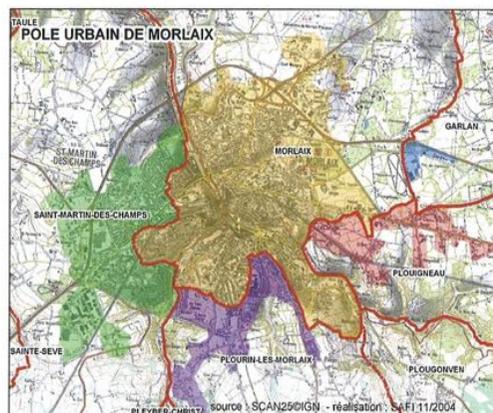


Constructions à Saint Martin des Champs



Le secteur de la gare à Morlaix

Ce pôle urbain correspond à un continuum bâti entre les communes de Morlaix, Saint Martin des Champs, le nord de Plourin-lès-Morlaix et de Plouigneau



Habitat

Des ZPPAUP existent sur les communes de Morlaix et Plourin-lès-Morlaix, gage d'une certaine valeur architecturale des centres anciens. Elles côtoient les quartiers d'habitat social.

Le centre de ce pôle urbain est constitué par la ville de Morlaix. Le cœur historique de Morlaix est basé sur une organisation spatiale ancienne (trame médiévale, développements urbains représentatifs des 18^{ème} et 19^{ème} siècles...). Le développement du chemin de fer avec la création de la gare et la réalisation du viaduc ont également un impact important dans le paysage urbain. Une couronne urbaine s'est ensuite développée autour de ce centre avec une urbanisation sous forme pavillonnaire et de collectifs groupés. L'essentiel de l'habitat collectif social de la communauté d'agglomération se situe sur ce pôle. Ce secteur a également connu un développement pavillonnaire important.



Activités

Ce secteur capte une part majeure de l'activité économique industrielle ou tertiaire. Il est marqué par la présence des plus grandes zones d'activités du territoire et par le centre commercial traditionnel de Morlaix. C'est le cœur commercial de la communauté d'agglomération.

Un patrimoine architectural et paysager riche et varié :

- La manufacture des tabacs
- Le viaduc
- Le patrimoine urbain



- Atouts

- Grande richesse architecturale et paysagère avec des éléments clés comme le site de la Manufacture des Tabacs, le viaduc
- Importance commerciale et touristique

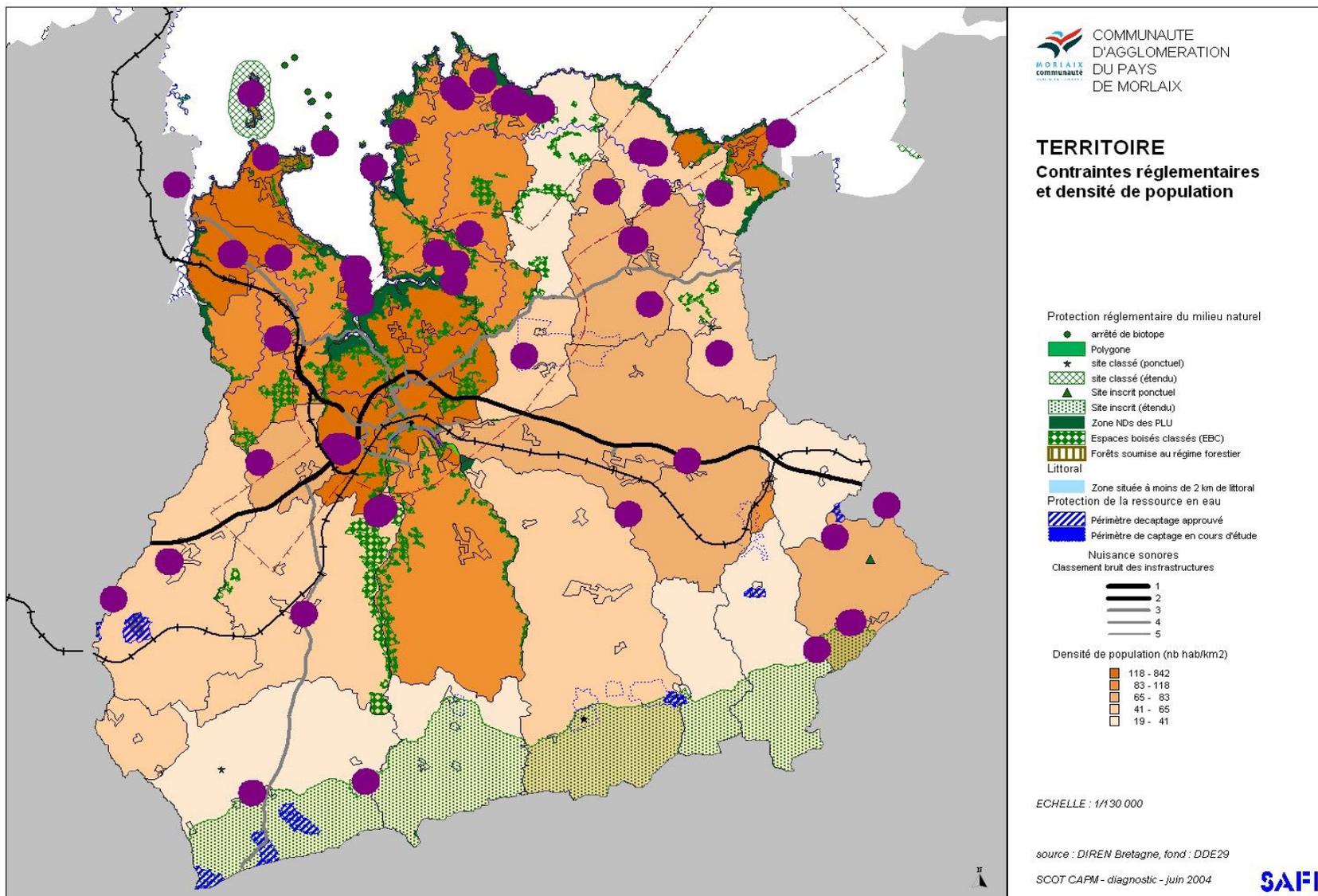
Contraintes

- Prise en compte insuffisante du paysage dans les zones d'activités, les entrées de Ville et au niveau de la RN12
- Secteur dense

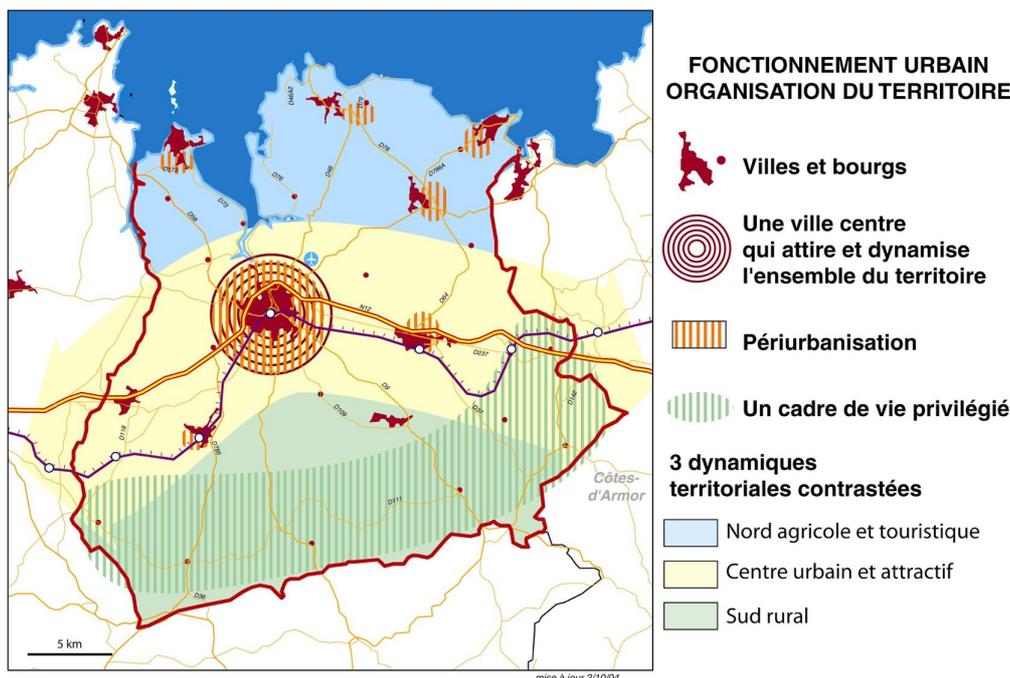
- Enjeux

- Veiller au maintien de la qualité paysagère notamment sur les grands axes de communication, sur les entrées de ville, au niveau des zones d'activités et au maintien des qualités urbaines et architecturales des espaces
- Mettre en valeur les atouts urbains et les qualités architecturales
- Requalification urbaine

carte 16 - Contraintes réglementaires et densité de population



0.3.2 Trois modes de vie



carte 17- Organisation du territoire et modes de vie

- **un mode de vie péri-urbain**

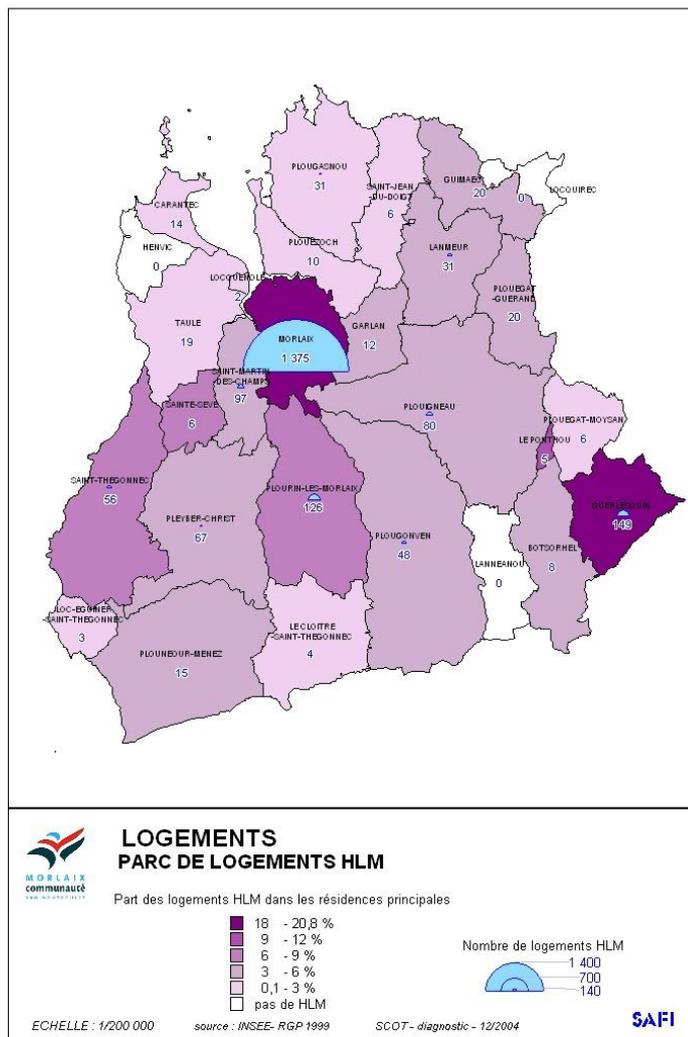
Ce système se caractérise par la multiplication de lotissements. Ces derniers sont soit adossés à la présence de centres commerciaux et d'équipements et services locaux, gravitant principalement autour du pôle urbain central soit à proximité des bourgs ou hameaux existants.

De nombreux lotissements se développent en effet en continuité des bourgs ou des hameaux : les communes se sont engagées dans le développement de l'habitat pavillonnaire principalement sous forme de lotissements lancés sur des terrains ouverts à l'urbanisation soit en systèmes continus soit sur des parcelles situées dans le tissu urbain existant. Cette politique d'urbanisation conduit à une grande consommation d'espaces.

- **un mode de vie morlaisien**

Il présente un clivage entre :

- un mode de vie fondé sur l'exploitation des atouts d'une centralité urbaine néanmoins fragile car concurrencée au plan commercial par les grandes surfaces situées en périphérie immédiate de la ville et par une convivialité urbaine à renforcer
- l'accueil d'une population socialement vulnérable, dans un habitat social numériquement sur représenté par rapport au reste de l'agglomération et dans des copropriétés dont certaines font actuellement l'objet de requalification. Morlaix compte près de 40% de l'offre en logement social disponible sur le périmètre de Morlaix Communauté. (cf. carte sur les logements sociaux)



carte 18 - Logements sociaux

- un mode de vie plus "rural",

Il est principalement repérable sur les communes situées au pied des Monts d'Arrée ou sur le littoral, associant agrément du cadre de vie et usages récréatifs du territoire. Il concerne une frange minoritaire de la population locale

Le tourisme est un enjeu économique fort pour ce secteur qui est par ailleurs parfois confronté à une utilisation conflictuelle du territoire (notamment sur le secteur littoral).

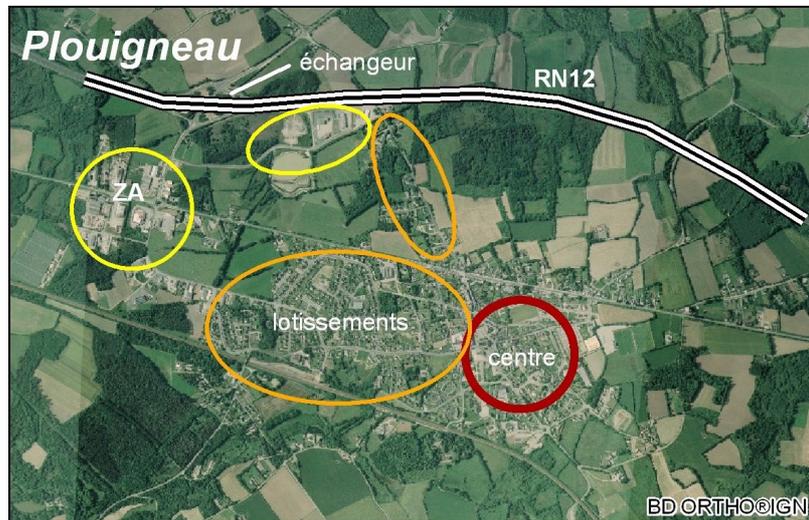
0.3.3 Les enjeux du Programme Local de l'Habitat

Les actions du 1^{er} PLH ont permis de développer l'offre de logements tant qualitativement (OPAH...) que quantitativement

Le second PLH adopté en juin 2007 a pour objectif de poursuivre ces actions tout en s'attaquant à des questions sensibles : poursuite de la résorption de la vacance du parc ancien, création d'une offre adaptée au logement étudiant, actions sur les co-proprétés morlaisiennes, amélioration de la qualité des lotissements, schéma communautaire d'accueil des gens du voyage (en cours), des personnes âgées et des personnes en grande difficulté sociale...

Par ailleurs il faudra sans doute porter une attention particulière à l'étalement urbain qui se traduit notamment par une banalisation de l'habitat et risque à terme d'être dommageable pour le paysage. Cet étalement doit également être contenu dans une logique d'économie de l'espace, des coûts et de développement durable.

Le mitage a été favorisé par la mise en place du réseau routier et en particulier l'aménagement de la RN12. Son rôle de désenclavement du pays a permis un plus grand nombre d'échangeurs que sur une autoroute : accès à pratiquement toutes les communes et quelques fois même plusieurs accès par commune....



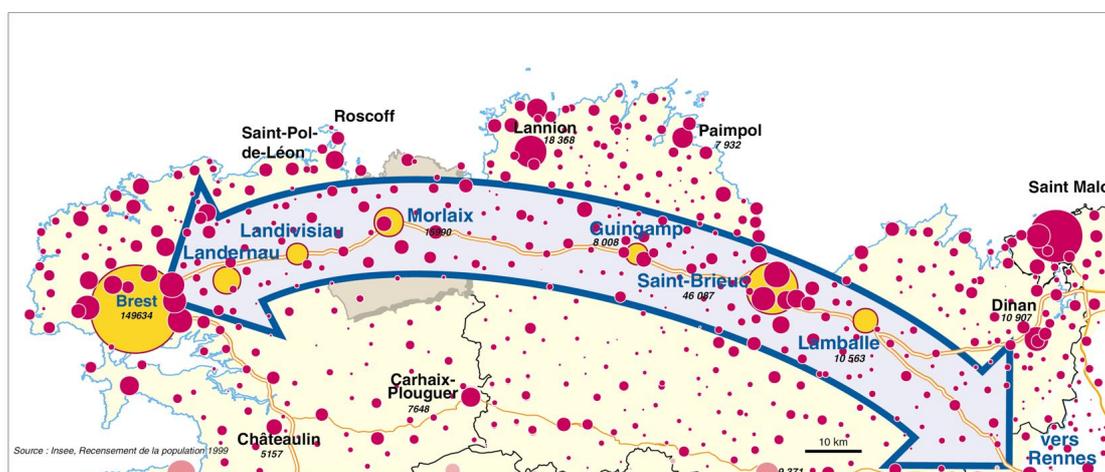
0.4 UN SYSTEME DE COMMUNICATION ET DE DEPLACEMENTS A LA FOIS STIMULANT ET FRAGILISANT

0.4.1 Des réseaux est-ouest forts en mutation

Le territoire de Morlaix Communauté est traversé par deux réseaux importants

- la RN12 (axe Rennes-Brest), voie express située au nord du territoire qui relie Brest à Rennes et scinde l'espace communautaire.
- La ligne grande vitesse Paris/Brest. Morlaix Communauté a en effet la chance de disposer d'une gare TGV sur cet axe et d'être ainsi à 4h de Paris. Cet axe TGV met par ailleurs les principales villes du nord de la Bretagne aux portes de Morlaix.

carte 20 - Morlaix Communauté sur l'axe Rennes-Brest



La population en 1999

Nombre d'habitants



Territoire du SCOT



© SAIFI - aebk - fond de plan : DDE 29

Ces deux réseaux vont connaître prochainement des modifications importantes non sans incidences sur le territoire.

- **Des incidences principalement locales avec le projet de transformation de la RN 12 en autoroute**

L'objectif principal de Morlaix Communauté est de maintenir l'irrigation du territoire et donc de conserver les échangeurs actuels voire de les améliorer comme par exemple la création d'une nouvelle sortie pour la desserte de la zone aéroportuaire.

Cette transformation va avoir des incidences en terme de disponibilités foncières et de fonctionnement.

Les principales incidences sont donc pour le territoire :

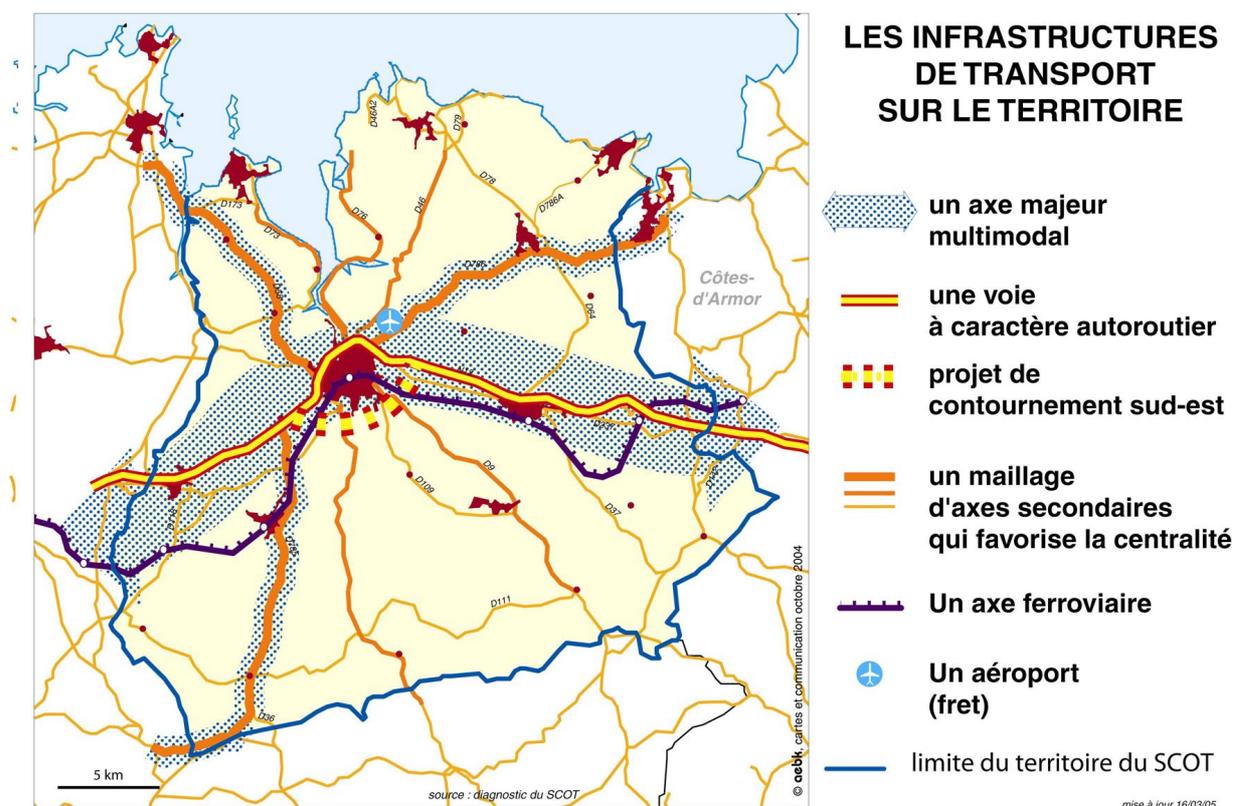
- L'aménagement de l'échangeur existant et la création d'un nouvel échangeur sur la commune de Saint-Thégonnec,
- L'aménagement de l'échangeur de Penn Prad et la réalisation d'une nouvelle liaison Sainte-Sève/Morlaix sur la commune de Sainte-Sève,
- La création d'une aire de repos et l'aménagement de l'échangeur de Kerdilès sur la commune de Plouigneau
- L'aménagement de l'échangeur des quatre chemins sur la commune de Plouégat-Moysan

- **Des incidences plus larges avec la mise aux normes de la Ligne Grande Vitesse**

Le territoire est concerné par la modernisation de la ligne TGV Paris/Brest et par le volet ferroviaire du CPER (Contrat de Plan Etat-Région) ayant pour objectif la modernisation de la ligne Rennes/Brest qui conduira Brest à 3 heures de Paris. Cette mise aux normes qui ne devrait pas commencer avant 2010 nécessite la suppression de passages à niveau situés sur les communes de Plouégat-Moysan, Plouigneau, Saint-Martin-des-Champs, Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec.

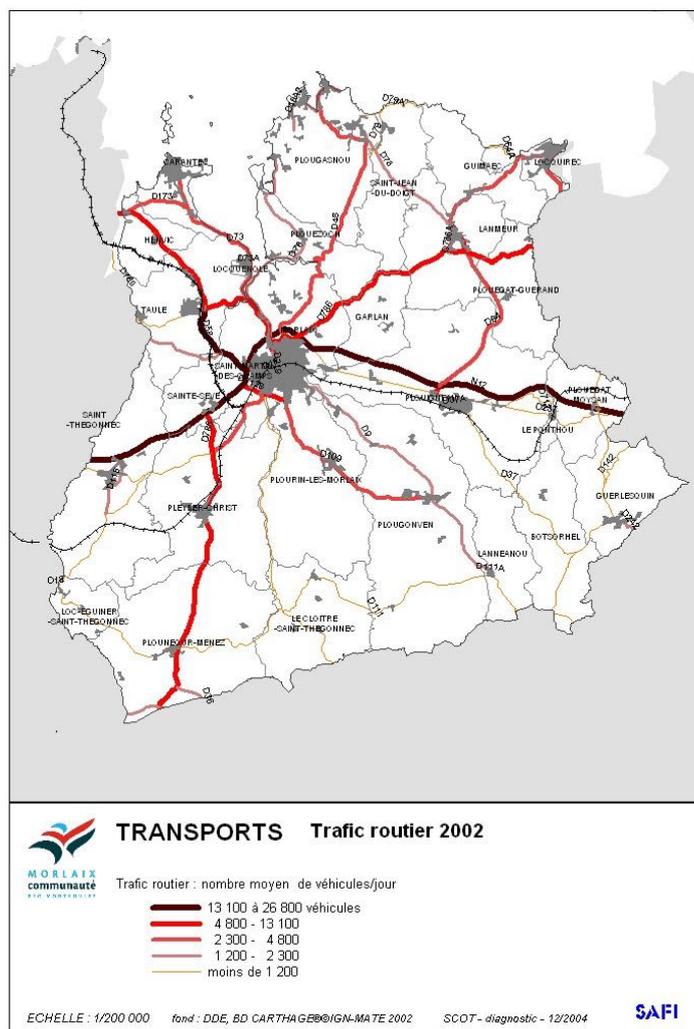
Cette mise aux normes a deux impacts sur le territoire :

- un impact foncier lié à la suppression des passages à niveau et la nécessaire réorganisation du fonctionnement qui en découle (aucune réserve foncière n'a été réalisée à ce jour),
- un impact en terme d'organisation territoriale avec la crainte d'un décrochage territorial du fait du rapprochement de Rennes par rapport à Paris



carte 21 – Infrastructures de transport sur le territoire

0.4.2 Un réseau général de plus en plus performant



carte 22 - Trafic routier

Le territoire de Morlaix Communauté est traversé par la RN12 (Rennes-Brest), voie express située au nord du territoire qui scinde son espace. Le second axe routier structurant du territoire après la RN 12 est la D769 (axe Lorient-Roscoff).

Le reste du réseau est construit en étoile autour de l'agglomération morlaisienne. Il est globalement correct voire de plus en plus performant avec la récente mise en 2X2 voies d'une partie de la RD 58 reliant Morlaix au Pont de la Corde à Henvic.

Un élément important en terme d'incidences notamment foncières et urbaines : **le projet de contournement sud-est de Morlaix.**

L'objectif de cette voie de contournement est multiple :

- améliorer la circulation sur le réseau du fait de l'engorgement progressif de la RN12,
- offrir une meilleure irrigation des espaces ruraux et favoriser le développement touristique depuis le littoral vers le patrimoine de l'intérieur,
- développer l'accès de ces territoires aux pôles d'emplois, commerciaux, de santé, d'éducation et de secours,
- améliorer le cadre de vie en centre-ville de Morlaix actuellement parasité par un trafic de contournement contraint de transiter par la place Traoulen,
- participer au développement et rééquilibrage économique de l'agglomération.

Une valorisation esthétique des abords routiers devra être prévue dans ce paysage remarquable.

Le territoire est également desservi par des TER. Il existe ainsi 3 lignes TER sur le secteur, certaines gares étant toutefois peu desservies :

- Roscoff / Morlaix (desservant Henvic, Taulé),
- Brest / Rennes (desservant Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ),
- Morlaix / Le Ponthou (très peu d'horaires) / Plouigneau.

La situation du rail sur le secteur peut offrir d'autres possibilités comme la possibilité de développer une plate-forme rail-route notamment au niveau de la zone de Kériveren sur Saint-Martin-des-Champs. Cette hypothèse est néanmoins jugée économiquement peu viable à ce jour.

Le rail peut également trouver un emploi dans le domaine touristique : la voie Morlaix-Roscoff est utilisée par l'association « A fer et à flots » combinant une découverte de la baie de Morlaix en bateau et le maintien d'une activité sur cette voie ferrée sinon peu empruntée.



0.4.3 Un réseau de transport collectif en évolution

La communauté s'investit tout particulièrement dans ce domaine car l'enjeu est important pour permettre à chacun d'accéder à un réseau efficace quel que soit son lieu de vie.

Morlaix Communauté gère actuellement 25 circuits scolaires transférés du Conseil Général du Finistère, le réseau urbain de Morlaix et de Saint-Martin-des-Champs (TIM) avec ses 4 lignes convergeant toutes sur la place Cornic à Morlaix, 4 lignes interurbaines transférées du Conseil Général et 3 lignes régulières en partenariat avec le Conseil Général du Finistère.

En septembre, une ligne nouvelle reliant les zones de Keriven, du Launay à Saint-Martin-des-Champs, aux zones côté est de Langolvas et de La Boissière en passant par la route de Paris a été mise en place.

Le transport à la demande est aussi un axe de réflexion de Morlaix Communauté qui a déjà mis en place des expériences pilote. Des réflexions sont menées quant au développement de ce mode de transport compte tenu notamment de la faible utilisation de certaines lignes.

0.4.4 Des réseaux aériens et maritimes à développer

- **Le transport aérien**

L'aéroport de Morlaix-Ploujean est le siège de la compagnie Brit-Air et reconnu comme un pôle de maintenance et de formation remarquable.

Tableau 8 - Observations principales sur l'aéroport depuis 1996 :

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Variations 2000/2001
Mouvements commerciaux	52	240	326	210	77	69	- 10%
Mouvements techniques	501	516	489	438	413	462	+12%
Total mouvements commerciaux	553	756	815	648	490	531	+8%
Passagers commerciaux	815	1057	1176	951	480	580	+21%
Mouvements non commerciaux	12082	10449	8923	9349	8906	9897	+11%

Source : CCI Morlaix.

- **La vocation maritime**

Alors que Morlaix Communauté dispose d'une façade maritime non négligeable, on constate un manque important de capacité d'accueil des plaisanciers.

Il semble important de s'appuyer sur un réseau de ports afin de développer l'aspect économique des activités maritimes et assurer des retombées.

Le souhait aujourd'hui est de compléter l'équipement portuaire de la baie, principalement représenté par le port de Morlaix avec un port animant le littoral du Trégor à Plougasnou (passer de 350 mouillages de plaisance à 600 environ).

Il s'agit de redonner ou de développer le pouvoir d'attraction et d'animation des zones et sites concernés en terme de tourisme, de développement des commerces, services, hébergements, BTP...

0.4.5 Les enjeux du Schéma des Déplacements Urbains et Communautaires

Le Schéma des Déplacements Urbains et Communautaires a été adopté par les élus de Morlaix Communauté le 16 avril 2007. Les objectifs de ce schéma sont de « permettre une approche globale et cohérente de la mobilité à l'échelle de l'agglomération en prenant en compte la totalité des modes de déplacements (piétons, cycles, véhicules particuliers, transports collectifs), et en mesurant l'impact des pratiques actuelles sur l'environnement physique, économique, social et culturel ». Ce schéma s'inscrit naturellement dans le schéma départemental des déplacements adopté par le Conseil Général.

Les axes de réflexion du Schéma de Déplacements Urbains et Communautaires portent sur les points suivants :

- proposer une offre de transport collectif tenant compte des caractéristiques géographiques, économiques et sociales,
- organiser l'inter modalité (la ligne de Plougasnou assure déjà des correspondances avec les TGV le vendredi soir et le dimanche) et la multimodalité,
- développer les modes alternatifs (vélo, marche à pied, co-voiturage, plans de déplacements entreprises)
- vérifier l'adaptation du réseau routier aux besoins actuels et à leur évolution,
- sécuriser les déplacements et résoudre les conflits d'usage,
- articuler la politique des déplacements avec celles de l'aménagement du territoire et donc inscrire cette politique dans l'élaboration du SCOT et les choix de développement du territoire.

Une réflexion importante a donc été menée en terme de circulations douces et de transports collectifs afin d'accompagner le développement futur de Morlaix Communauté dans un souci de développement durable et de respect des équilibres.

1 DES POTENTIELS A ARTICULER

1.1 RENFORCER LES HIERARCHIES ET VOCATIONS SPATIALES

L'approche de l'organisation territoriale nécessite d'être approfondie car elle va servir de base pour justifier des choix fonciers opérés dans le SCOT. Il conviendra d'identifier nommément chaque commune ainsi que la fonction qui pourrait lui correspondre, afin de disposer d'une trame d'organisation territoriale sur laquelle les choix stratégiques du SCOT s'appuieront.

Cette organisation territoriale reconnaît la co-existence de pôles à vocations différenciées, pour lesquels les fléchages communautaires, en matière de prescriptions ou d'interventions, doivent être différents.

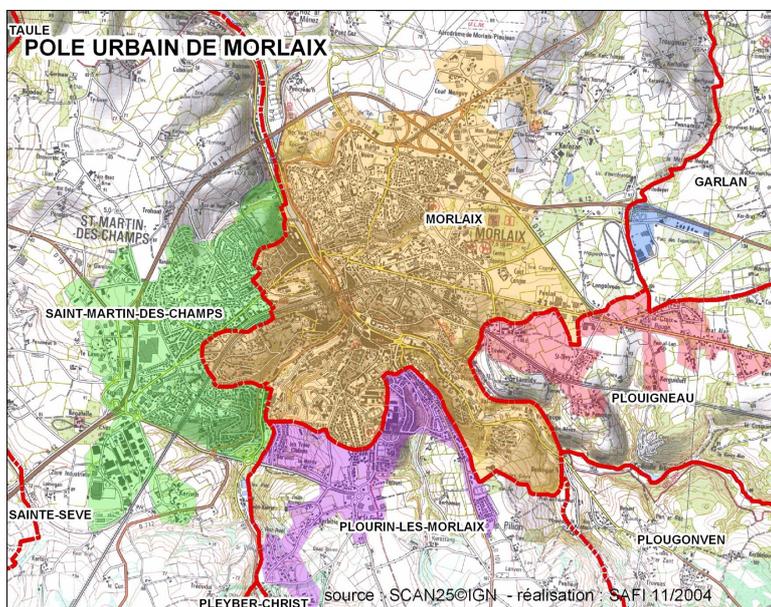
Cette organisation territoriale laisse apparaître :

- le pôle urbain central
- des pôles d'équilibre et de proximité.

Les différentes hiérarchies et vocations locales concernant l'offre en matière d'habitat, de transports et les modes de vie à promouvoir vont également découler de cette analyse stratégique.

1.1.1 Un pôle urbain central fort

La valorisation économique, urbaine, culturelle, environnementale du pôle urbain Morlaix-Saint-Martin-des-Champs-nord de Plourin-lès-Morlaix et de Plouigneau semble incontournable pour l'équilibre du territoire.



A ce pôle-moteur reviendrait la position d'interface stratégique au sein d'un système constitué de pôles dits d'équilibre relayés par des pôles de services locaux ou pôles de développement rural, dénommés pôles de proximité.

Il va s'agir de définir dans le cadre du PADD ce que l'on entend par pôle-moteur ainsi que les missions prioritaires à l'échelle des pôles urbains concurrents dans un espace de proximité (Roscoff/Lannion/Landivisiau) mais également à l'échelle du nord Finistère et du nord de la Bretagne.

Il s'agit en effet de traduire dans le SCOT :

- les sites stratégiques dans l'agglomération à réserver, créer, valoriser, étendre,
- les emprises foncières à prévoir pour permettre le développement futur de l'agglomération,
- les déséquilibres en matière de politique de l'habitat et les types de réponses à apporter,
- les projets stratégiques à y inscrire.

1.1.2 Des pôles d'équilibre et de proximité

La garantie de services de proximité performants doit se traduire par la constitution d'un maillage cohérent et d'un fonctionnement en réseau : **Un pôle urbain central fort** (élément structurant et majeur du territoire de Morlaix Communauté, voire au-delà)

et des territoires complémentaires dénommés « territoires d'équilibre » qui complèteraient le territoire d'influence directe du pôle urbain. Ils pourraient correspondre approximativement aux cantons au regard de leur fonctionnement et du fonctionnement territorial d'ensemble. Ces territoires pourraient s'organiser autour de **communes complémentaires de services et de communes complémentaires d'équilibre**.

Les **communes complémentaires de services**, correspondant souvent aux chefs-lieux de cantons auraient pour vocation de relayer le développement du pôle urbain sur un territoire à définir en assurant un niveau de services et de fonctionnalités urbaines qu'il reste à définir plus précisément ainsi que l'organisation des relations entre ces pôles et avec l'extérieur.

Les communes complémentaires d'équilibre seraient les garantes de l'équilibre intrinsèque de chaque territoire de vie. Ces communes développeraient une spécificité émergente, chacune étant appelée à jouer un rôle majeur dans un domaine, bénéfique pour les communes voisines et la communauté.

Cette réflexion doit intégrer les scénarios d'évolution de la population du territoire. Quel que soit le scénario d'évolution choisi, il faudra prendre en compte l'évolution vieillissante de la population et les transformations sociales afin de mieux cerner les besoins de services de proximité.

1.2.2 Tirer parti du positionnement du territoire

Située au nord-est du département du Finistère, Morlaix Communauté peut être à la fois considérée comme étant en situation relativement périphérique au regard de l'organisation territoriale ou comme étant en situation relativement stratégique, à proximité notamment de Brest. Le recensement INSEE de 1999 notait d'ailleurs l'intensité des échanges avec Brest, Lannion et Landivisiau.

- **Les relations de proximité**

Aux confins du département du Finistère, de nombreuses communes de Morlaix Communauté entretiennent des relations avec les communes ou communautés du département voisin des côtes d'Armor.

Morlaix Communauté fait également partie du Pays de Morlaix qu'elle marque par son poids démographique (plus de la moitié de la population). Morlaix reste par ailleurs le principal pôle d'emploi du pays.

Une cohérence entre les différentes démarches territoriales est nécessaire.

La communauté urbaine de Brest d'une part, les communautés de communes du Pays de Landivisiau, du Pays Léonard et la communauté de communes de la Baie du Kernic au sein du syndicat mixte d'autre part se sont engagées dans une démarche de SCOT.

Morlaix Communauté Lannion-Trégor a quant à elle un schéma directeur qui vaut SCOT et qui repose sur 3 objectifs :

- affirmer la position de Morlaix Communauté sur le littoral nord-breton,
- favoriser l'équilibre territorial et les complémentarités entre les territoires qui constituent l'agglomération (nord/sud, espaces littoraux/arrière pays, espaces urbains/espaces ruraux)
- valoriser les atouts identitaires présents sur le territoire (identité culturelle, paysagère, touristique, économique et industrielle).

- **La communauté au sein d'un espace régional**

Troisième pôle intercommunal urbain du Finistère après Brest, Métropole Océane et Morlaix Communauté de Quimper, Morlaix Communauté a un rôle d'équilibre et de cohésion à jouer au sein de son aire d'influence et doit développer des logiques de réseaux avec ces agglomérations.

1.2.3 Formaliser une stratégie foncière de valorisation économique de différents pôles

Les différentes fonctions et vocations des communes du territoire conduisent à analyser la pertinence d'une offre foncière en zones d'activités industrielles, commerciales et artisanales démultipliée.

Afin de pouvoir faire figurer dans le SCOT l'ensemble des réserves et dispositions à prendre en faveur des rééquilibres envisagés pour conforter l'armature urbaine dessinée, le questionnement doit se poursuivre au regard :

- du rôle à conférer aux différents pôles de proximité et d'équilibres,
- des risques économiques analysables sur les communes concernées, en fonction de leurs vocations, à un horizon de moyen/long terme,
- de leur capacité à s'inscrire dans un environnement économique viable : accessibilité facile, centres de formation proches, offre de logement locatif, animation culturelle...,
- de leur capacité à orienter leur politique locale de l'habitat,
- de leur capacité à faire évoluer leur offre de services locaux : commerce, culture, tourisme.

Cette approche permettra un éclairage nouveau sur les liens entre stratégie foncière, réserves environnementales et stratégie de développement économique car il apparaît actuellement que la perception locale des enjeux de développement économique n'est pas nécessairement connectée au projet de valorisation des grands paysages naturels ou urbains spécifiques (rias, ports intérieurs).

En effet, si la prise en compte de la loi Littoral et de l'impact de son application peut conduire à la plus grande réserve quant aux risques d'atteintes au rivage et aux "espaces proches" du rivage, en revanche, celle-ci n'exclut pas le recours à des aménagements d'ordre économique qui, tout en en respectant les dispositions, conduisent à établir des formes de liens forts avec les secteurs environnementaux-clés présents sur le territoire communautaire afin d'aboutir à une gestion concertée du littoral.

Par ailleurs, d'autres variables environnementales (la variable "eau" par exemple) peuvent avoir un impact déterminant sur la viabilisation des zones dédiées à l'accueil d'activités économiques et sur la détermination d'une capacité fonctionnelle réelle à accueillir des entreprises spécialisées.

1.2.4 Utiliser la variable environnement pour structurer l'unité du territoire

Lors de sa mise en œuvre, le SCOT doit prévoir les modalités d'un suivi de l'incidence de son application, sur l'environnement. A ce titre, le constat initial sur l'environnement sert de référent initial, pour la mesure d'évolutions qui sont supposées, pour l'avenir et en fonction des mesures qu'édicterà le SCOT, aller dans un sens positif.

Il est important d'appréhender la problématique environnementale dans le cadre d'une approche intégrée impliquant, dans les démarches de développement économique, d'urbanisation, d'analyser les qualités spécifiques des systèmes paysagers et écologiques, les solidarités amont/aval.

La variable environnementale pourrait servir de clé de voûte pour structurer l'unité de ce territoire qui va de la mer à la « montagne ».

Plusieurs approches peuvent être envisagées :

- une approche en terme de modes de vie : les qualités particulières des lieux, de la présence sur le même territoire de trois univers complémentaires (littoral, plateau et piémont), de l'existence d'un pôle urbain central,
- une approche en terme d'offre économique, y compris touristique mais pas seulement, les ressources environnementales et leurs usages paraissant à maints égards déterminants pour envisager l'avenir économique communautaire : qu'il soit agricole, maritime, urbain (risques naturels, assainissement, place de l'eau dans la ville), touristique, foncier (adéquation entre l'offre foncière et les capacités de satisfaction des besoins des établissements à accueillir)
- une approche en terme d'unification du territoire de Morlaix Communauté, par le biais d'un renforcement des articulations entre différents modes de circulation pouvant permettre un accès facilité aux différents centres d'intérêts locaux.

LISTE DES CARTES

carte 1- Evolution de la population entre 1968 et 1999.....	6
carte 2- Indice de jeunesse.....	7
carte 3 - Revenus médians par unité de consommation en 2001.....	9
carte 4 - Variation de la population – Scénario central3.....	10
carte 5 - Variation de la population scénario bas3	10
carte 6 - Variation de la population scénario haut3.....	10
carte 7 - Variation de la population des 60 ans et plus – scénario central.....	11
carte 8 - Variation de la population des 20-59 ans - scénario central4.....	11
carte 9 - les actifs en 1999.....	14
carte 10 - Niveau de formation.....	16
carte 11 - Relations de proximité	17
carte 12 - Positionnement dans l'espace régional.....	18
carte 13 - Développement économique.....	20
carte 14 - L'agriculture.....	21
carte 15 - Le tourisme.....	24
carte 16 - Contraintes réglementaires et densité de population.....	32
carte 17- Organisation du territoire et modes de vie.....	33
carte 18 - Logements sociaux.....	34
carte 19 - Vacances.....	35
carte 20 - Morlaix Communauté sur l'axe Rennes-Brest.....	37
carte 21 – Infrastructures de transport sur le territoire.....	38
carte 22 - Trafic routier.....	40
carte 23 - Infrastructures de transports.....	41
carte 24 : Composantes environnementales majeures.....	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Population sans double compte.....	6
Tableau 2 - Evolution du nombre de ménages.....	8
Tableau 3 - Population active totale.....	8
Tableau 4 - Les catégories socioprofessionnelles.....	8
Tableau 5 - Prospective en terme de population et de ménages à l'horizon 2020.....	12
Tableau 6 - Prospective en terme de population active à l'horizon 2020.....	12
Tableau 7 - Principaux employeurs en 2002.....	13
Tableau 8 - Observations principales sur l'aéroport depuis 1996 :.....	42